

# Rapport d'activités 2023



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
Les 20 plus grands succès de Brulocalis en 2023 .....	4
L'année 2023 en quelques chiffres .....	8
Répartition des questions-réponses .....	9
<b>Brulocalis et ses services.....</b>	<b>10</b>
L'ADN de Brulocalis .....	11
L'organigramme .....	12
Good governance et management team.....	13
Présentation des équipes.....	14
L'action des services de support .....	17
<b>L'action politique de l'association .....</b>	<b>19</b>
1. Pouvoirs locaux & Gouvernance .....	20
2. Finances & Pensions .....	22
3. Police & Ordre public .....	23
4. Services à la population .....	25
5. Simplification administrative & digitalisation .....	26
6. Aménagement du territoire & urbanisme.....	27
7. Mobilité & sécurité routière.....	28
8. Environnement et ville en transition .....	30
9. Démocratie locale et participative.....	32
10. Europe, International & Coopération .....	33
<b>Les organes de gestion de Brulocalis .....</b>	<b>36</b>
Assemblée des membres et conseil d'administration .....	37
Bureau .....	38
<b>Annexes .....</b>	<b>39</b>
Les activités du Bureau et du CA .....	40
Multiplés démarches de Brulocalis .....	42
Liste des représentations de Brulocalis auprès de diverses instances .....	44
Jetons de présence des communes & CPAS .....	46



# Introduction

## LA MISE EN LUMIÈRE DE NOS ACTIONS ET RÉALISATIONS MAJEURES POUR LES BRUXELLOIS ET LES POUVOIRS LOCAUX QUI LES ADMINISTRENT...

C'est sur le thème graphique des cités-jardins que vous avez entre vos mains, ou sur votre écran, que notre choix s'est porté pour illustrer le rapport d'activités de l'année 2023 de Brulocalis, l'organisme de référence des communes et CPAS bruxellois.

Ces quartiers résidentiels, datant du début du 20<sup>ème</sup> siècle, visaient à améliorer les conditions de vie des travailleurs en offrant un environnement urbain de qualité et abordable, combinant la vie en ville avec un accès facile à la nature. Souvent des maisons mitoyennes entourées de jardins, le long de rues arborées, avec des équipements à proximité tels que: écoles, crèches, espaces de loisirs et commerces. Un peu ce que tout le monde recherche aujourd'hui: accessibilité (en termes de prix), proximité (au niveau des équipements et services collectifs), espaces verts,...

Si les logements sociaux plus modernes, souvent des immeubles d'appartements, ont dû faire face à la densification de la région bruxelloise, sous la pression démographique et migratoire de sa population, les crises successives de ces dernières années (climatique, covid, énergétique, accueil, etc.) nous rappellent cependant les critères fondamentaux pour mettre en place des politiques de logement humaines: un logement abordable, de qualité (c'est-à-dire bien isolé, non vétuste), dans des quartiers mixtes au niveau urbain et social, verdurisés, et au sein desquels les citoyens se sentent bien. Ces cités-jardins sont sans doute à l'origine du concept de « Ville à 15 minutes » que nous défendrons dans notre mémorandum régional qui réinventent l'organisation de la ville autour d'une répartition réfléchie des infrastructures où les habitants peuvent trouver tout ce dont ils ont essentiellement besoin à moins de 15 minutes de marche de chez eux.

Cette thématique n'est pas anodine. En effet, les nombreuses politiques liées au logement et les enjeux qu'elles induisent, qu'ils relèvent de l'environnement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, du social, de la mobilité, de la fiscalité ou encore de ce que l'on dénomme les « new ways of living », constitueront un des domaines majeurs dans lequel les équipes de Brulocalis continueront à s'investir.

C'est un des défis défendus par Brulocalis en 2023: soutenir le logement accessible et respectueux du vivre-ensemble, fortement perturbé par les nouvelles plateformes de location touristique et le cortège de nuisances qui les accompagnent.

L'heure est maintenant venue de contempler le chemin parcouru en 2023. Les 20 actions de Brulocalis les plus grands emblématiques de son bilan annuel sont présentées ci-après, en pages 4 à 8. Le détail de toutes les actions politiques de l'association sont reprises dans la suite de ce rapport annuel, pour lesquelles nous nous devons de remercier l'ensemble des équipes de Brulocalis, votre association, qui travaillent sans relâche à représenter et défendre les intérêts des pouvoirs locaux bruxellois, et à vous soutenir au quotidien pour des questions juridiques toujours plus pointues, ou dans l'élaboration de vos projets au bénéfice des Bruxellois.

Une oasis de ressources florissantes dans l'écosystème des pouvoirs locaux bruxellois...

**Olivier Deleuze,**  
*Président de Brulocalis*



# LES 20 PLUS GRANDS SUCCÈS DE BRULOCALIS EN 2023

1.

**Hébergement touristique** – Les nouvelles plateformes de location touristique (type AirBnB) perturbent fortement le vivre-ensemble: l'offre et les prix des logements de la capitale bruxelloise, mais aussi les nuisances sonores induites, la propreté.... Dans le cadre de l'avant-projet d'ordonnance, Brulocalis a défendu les adaptations proposées, portant sur la sécurité de ces logements, la conformité urbanistique, ou encore le maintien de l'ordre public.

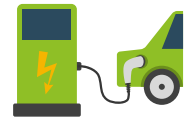


**Micromobilité et cyclopartage** – Ces dernières années, les trottinettes, vélos et scooters partagés ont fourmillé, parfois trop rapidement, sur les routes bruxelloises, entraînant des problèmes de sécurité routière et d'encombrement de l'espace public. Brulocalis a soutenu l'adaptation de la réglementation régionale, afin d'harmoniser notamment les règles de stationnement de ces engins sur les voiries (communales ou pas).

2.

3.

**Bornes de recharge** – Pour soutenir les objectifs de neutralité carbone et l'électrification de la flotte de véhicules bruxellois, des bornes de recharge électrique en suffisance doivent être installées. Brulocalis a proposé ainsi, pour les communes bruxelloises, un modèle de règlement et de permission de voirie pour l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques sur voirie communale.



inclusionities

**Projet européen IncluCities** – À la fin de ce projet financé par l'UE, Brulocalis a formulé des recommandations pour faciliter l'intégration des migrants sur le territoire bruxellois, que ce soit en matière de logement, d'insertion socio-professionnelle, d'intégration linguistique et concernant la situation particulière des femmes migrantes.

4.

5.

**Grève des travailleurs sociaux des CPAS bruxellois** – Les conditions de travail des agents des CPAS, toujours plus sollicités pour accompagner les ménages modestes affectés par les crises successives, se dégradent. La Fédération des CPAS bruxellois a soutenu la grève des travailleurs sociaux et demandé au Gouvernement fédéral et à la Région bruxelloise un refinancement structurel des CPAS pour garantir l'avenir des services publics locaux d'action sociale et de leurs équipes.





---

**Régime juridique de la voirie** – Dans l'avant-projet d'ordonnance portant sur le statut des voiries régionales, Brulocalis a défendu le point de vue des communes dans la gestion de leur territoire, sur l'impact sur les finances communales et sur l'organisation d'activités telles que les marchés, brocantes et foires.

6.

7.

---

**Stationnement PMR par les scan cars** – Les personnes à mobilité réduite (PMR) sont régulièrement sanctionnées à tort par les scan cars qui ne reconnaissent pas leur carte PMR. Brulocalis suit depuis longtemps cette problématique, qui a enfin abouti à une plateforme nationale partagée qui recensera les droits de stationnement des personnes en situation de handicap.



---

**Femmes élues en politique** – Lors de son assemblée générale annuelle, Brulocalis a organisé une table-ronde sur le thème des femmes élues en politique, afin d'évoquer leur représentation en Belgique et à Bruxelles, les freins à leur carrière, et les mesures et pistes de solution pour les soutenir. Dans une époque post #MeToo, le prisme du genre doit être mieux pris en compte, en ce qui concerne les élus qui représentent les citoyens, mais aussi les politiques publiques, à qui celles-ci s'adressent.

8.

9.

---

**Réforme des pensions** – Une décision du Gouvernement fédéral en juillet soulage les finances des pouvoirs locaux: ceux-ci percevront bel et bien leur bonus (réduction de la cotisation de responsabilisation pour les pouvoirs locaux affiliés ayant constitué un second pilier) à hauteur de 50%, garanti via une intervention de 140 millions pour les années 2023 et 2024.



---

**Rapport Objectifs de Développement Durable de l'ONU** – Dans le second examen national volontaire présenté en juillet par la Belgique à l'ONU, les pouvoirs locaux ont été mis à l'honneur. Brulocalis a plaidé pour que soit reconnue l'action des communes, CPAS, intercommunales, sociétés de logement de service public et l'ensemble des para-locaux, pour atteindre les 17 ODD de l'Agenda 2030.

---

10.

---

# 11.

**Traitement des bourgmestres et échevins** – Brulocalis s’est défendue auprès du ministre des Pouvoirs locaux pour que soit revalorisé le traitement des bourgmestres et des échevins, afin de le rendre plus représentatif de l’importante charge de travail et de la responsabilisation associées. Essentiel pour éviter le «Blues de l’ élu», qui gagne les mandataires locaux.



---

**Réforme Accueil Temps Libre (ATL)** – Brulocalis a demandé à la ministre de l’Enfance, un financement adéquat et le respect de l’autonomie communale concernant l’avant-projet de décret relatif à l’accueil extrascolaire et de vacances.

# 12.

# 13.

---

**Précompte immobilier différencié** – Après plusieurs mois de concertation entre les communes et la Région, l’avant-projet d’ordonnance modifiant la NLC et le Code de procédure fiscale a abouti à un cadre soutenant la mise en œuvre d’un précompte immobilier différencié pour les communes qui le souhaitent. Le texte va même plus loin en supprimant la suppression de l’obligation d’affichage des règlements et ordonnances, ainsi qu’en adaptant le régime des annotations, garantissant aux communes une sécurité juridique.



---

**Modification de l’ordonnance bruit** – Les questions liées au niveau de bruit ou de vibrations acceptables dans un environnement urbain sont essentielles dans une ville comme Bruxelles pour le vivre ensemble, le maintien d’un tissu économique et culturel dynamique, mais aussi pour la qualité de vie. Brulocalis a demandé à Bruxelles Environnement qu’une étude d’impact soit réalisée concernant la mise en œuvre des mesures du plan régional de prévention et de lutte contre le bruit et les vibrations.

# 14.

# 15.

---

**Mémoire fédéral commun aux 3 associations** – Brulocalis a organisé une conférence de presse pour présenter les mesures défendues par les pouvoirs locaux des trois régions de Belgique, auprès du Gouvernement fédéral. Le mot d’ordre restant le maintien de l’autonomie communale et du principe de subsidiarité pour soutenir une démocratie locale forte en 2024.



# VVSG



---

**Approche administrative communale** – La criminalité déstabilisante augmente partout, les communes doivent disposer des moyens nécessaires pour lutter contre ces phénomènes. Brulocalis s’est battue pour défendre les communes et les moyens adéquats dans la loi relative à l’approche administrative communale, qui met en place les enquêtes d’intégrité communale et crée une Direction chargée de l’Évaluation de l’Intégrité pour les Pouvoirs publics.

---

16.

17.

**Stratégie de propreté régionale clean.brussels** – La mise en place chaotique du nouveau calendrier des collectes, dénoncée par les communes, ainsi que l’obligation de tri pour les déchets alimentaires, ont démontré la nécessité d’une coordination entre les communes, l’agence Bruxelles-Propreté et la Région, demandée par Brulocalis. Celle-ci se concrétise dans la nouvelle stratégie régionale de propreté urbaine clean.brussels, avec 14 objectifs et 65 mesures concernant autant l’administration publique que les citoyens ou le secteur privé.

---



**Simplification administrative** – La digitalisation des démarches administratives soutient la simplification des procédures, au bénéfice de l’administration et des citoyens, comme par exemple pour les permis de conduire ou d’urbanisme. Brulocalis rappelle, notamment dans le cas de l’ordonnance «Bruxelles Numérique», que cette transition ne doit pas créer de fracture numérique avec les publics précairés et non digitalisés, et maintenir le contact humain des pouvoirs locaux avec les citoyens.

---

18.

19.

**Renolution** – Le bâti bruxellois est ancien et énergivore. La stratégie régionale de rénovation massive Renolution a été mise en place pour accélérer cette transition vers une ville plus neutre énergétiquement. Brulocalis a pris part activement au groupe de travail intercommunal sur la rénovation collective, aux côtés des partenaires de l’Alliance Renolution, les communes ayant un rôle-clé à jouer pour rénover mieux, vite, et en masse.

---



**Programmes Action Climat (PAC)** – Brulocalis a soutenu la construction des PAC au sein des communes bruxelloises, dont l’objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein de ces dernières, côté administration comme côté territoire, mais aussi d’atteindre la neutralité carbone en 2050, et d’atténuer les impacts du changement climatique.

20.

# L'ANNÉE 2023 EN QUELQUES CHIFFRES



## CRÉATION: 1993

Brulocalis représente et défend les intérêts des 19 communes et CPAS bruxellois

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 39 Administrateurs
- 9 Membres experts
- 1 Secrétaire
- 1 Réunion en 2023

## BUREAU

- 10 Membres
- 13 Réunions en 2023
- 40 Notes politiques présentées et discutées
- 36 Courriers politiques envoyés à la suite de ces discussions dont 22 avis politiques suite à des consultations

## COLLABORATEURS: 38

47% ♀ et 53% ♂

## MANAGEMENT TEAM: 7

3 ♀ et 4 ♂

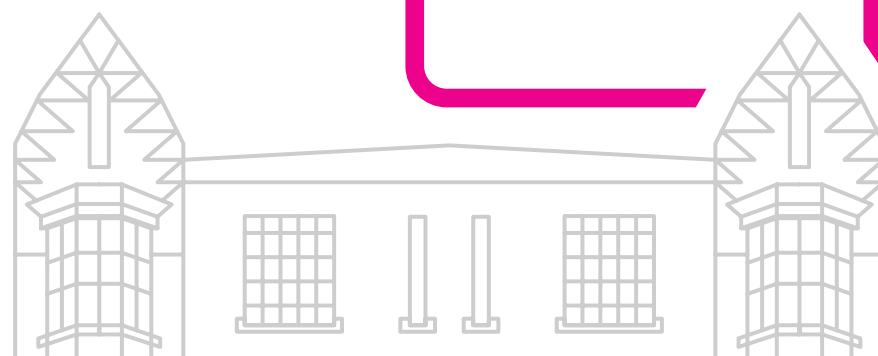
## ACTIONS EN 2023

(hors les activités politiques de la Fédération des CPAS, qui ne sont pas comptabilisées ici)

- 5 Colloques
- 22 Formations
- 7 Ateliers
- 36 GT (groupes de travail intercommunaux)
- 55 réunions de travail, visites et rencontres
- 20 participations à la Conférence des bourgmestres
- 25 rencontres avec des ministres
- 486 questions juridiques et techniques prises en charge pour nos parties prenantes, dont 350 pour les communes

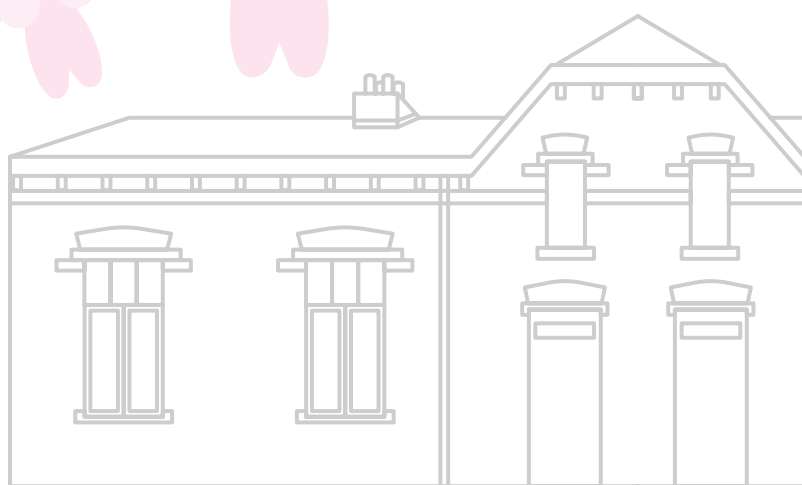
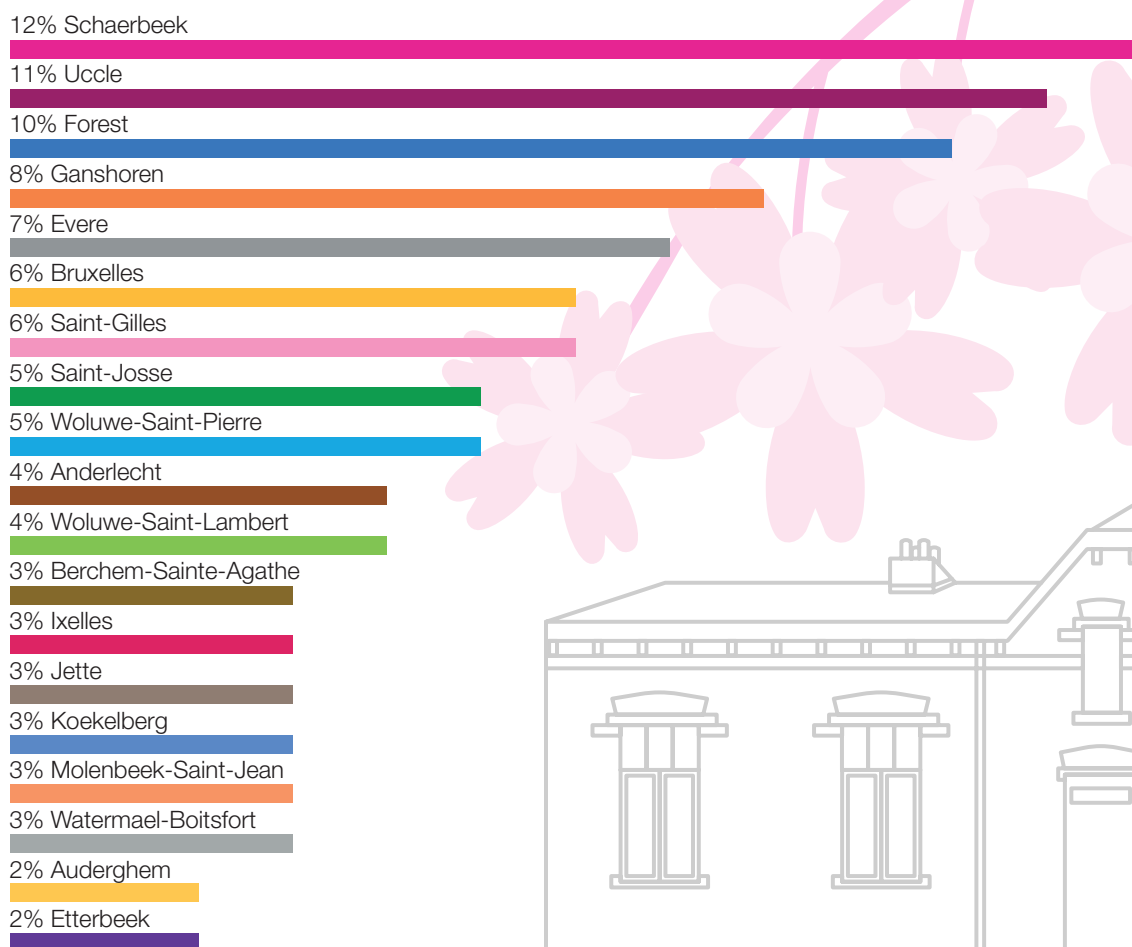
## PUBLICATIONS

- 5 éditions du magazine TRAIT D'UNION, 2500 abonnés
  - 4 Moniteurs de la Mobilité et de la sécurité routière, 2800 abonnés
  - 1 Moniteur du Développement Durable, 4200 abonnés
  - 20 newsletters « générale », 7332 abonnés
  - 20 newsletters « subsides », 487 abonnés
  - 35 mentions dans la presse
- Site internet brulocalis.brussels: 478.350 pages vues (FR+NL), soit en moyenne 39.862 pages vues par mois.
- ### PAGE WEB SUBSIDES:
- 74.442 CONSULTATIONS
  - 923 FICHES (représentant parfois plusieurs subsides)
  - +/- 300 APPELS À PROJET
  - +/- 90 SESSIONS D'INFORMATION

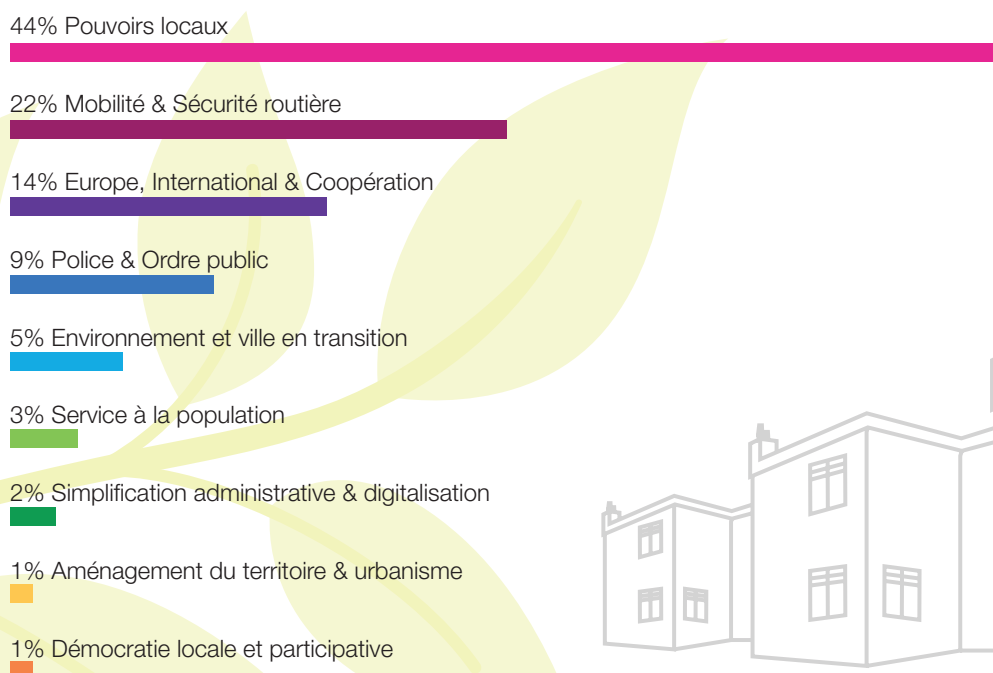




## RÉPARTITION DES QUESTIONS-RÉPONSES PAR COMMUNE



## RÉPARTITION DES QUESTIONS-RÉPONSES PAR THÈME





La Route (Anderlecht) © visit.brussels - Jean-Paul Henry

# 1. Brulocalis et ses services

## L'ADN DE BRULOCALIS

Dans sa Note Stratégique 2022-26, Brulocalis se définit comme l'**organisme de référence des pouvoirs locaux bruxellois**. Elle les accompagne et les renforce dans l'exercice de leurs missions au bénéfice du citoyen. Brulocalis travaille en étroite collaboration avec la Conférence des Bourgmestres. Brulocalis et la Fédération des CPAS s'accordent sur le constat que les enjeux auxquels ils seront confrontés nécessitent une synergie renforcée. L'accélération d'une série de phénomènes tels que la crise climatique et sanitaire, et la paupérisation de la population nécessitent une approche concertée.

Nous défendons la démocratie locale en déclinant le pluralisme au sein de nos structures, ce qui renforce notre rôle d'interlocuteur privilégié.

### Nos missions

Brulocalis a pour mission principale d'aider les 19 communes et les CPAS bruxellois à remplir leurs propres missions au service des citoyens.

La défense et la promotion des pouvoirs locaux prennent la forme d'un double objectif :

- améliorer leurs conditions générales de fonctionnement, qu'il s'agisse de finances, de partage des tâches, de gestion du personnel, de compétences, de contrôle... (développement institutionnel),

- fournir à ceux-ci une assistance ponctuelle, mais en veillant toujours à développer à long terme la capacité des pouvoirs locaux à prendre eux-mêmes ces problèmes en charge (capacity building).

Les valeurs de Brulocalis sont les suivantes :

- Fiabilité
- Pro-activité
- Solidarité
- Respect
- Pluralisme
- Démocratie

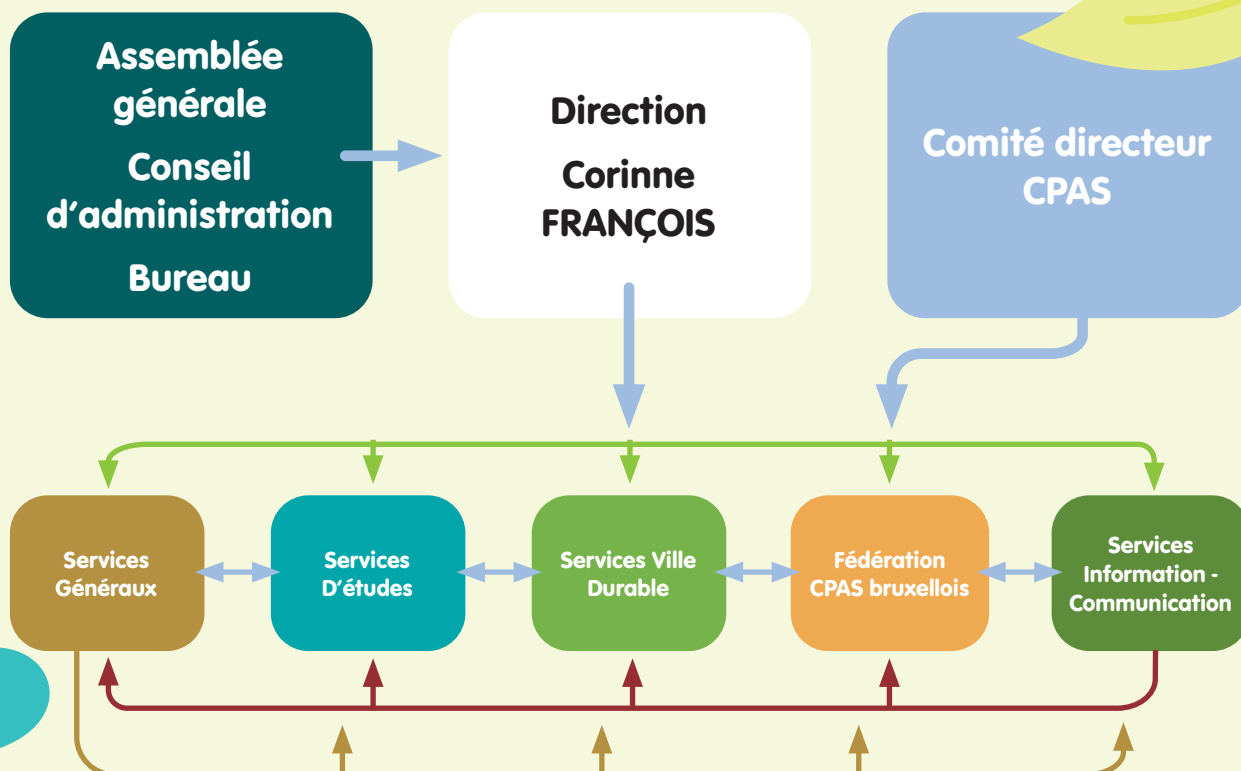
Retrouvez plus d'explications sur notre site [ici](#).

### Note d'orientation stratégique 2022-26

En 2021, Brulocalis a défini ses grandes orientations stratégiques pour les cinq années suivantes (2022-2026), disponibles en ligne [ici](#).



## L'ORGANIGRAMME



## LA DIRECTION & LE MANAGEMENT TEAM



**Corinne FRANÇOIS**  
Directrice de l'Association  
Secrétaire des organes de gestion



**Boryana RUSLANOVA NIKOLOVA (jusqu'au 17/05/2023)**  
Responsable du Service d'études



**Sacha LEFEVRE (depuis le 18/05/2023)**  
Coordinateur du service d'études



**Jean-Michel RENIERS**  
Responsable du Service Ville Durable



**Georgy MANALIS**  
Responsable de la Fédération des CPAS bruxellois



**Céline MERCIER**  
Responsable du Service Information-Communication



**Steve ROOBAERT**  
Responsable des Services généraux



**Marc DE MEYER**  
Responsable RH

## GOOD GOVERNANCE ET MANAGEMENT TEAM

Brulocalis est consciente que les principes de bonne gouvernance sont indispensables pour une gestion durable, d'autant plus que l'organisation travaille avec des fonds publics. L'équipe de direction (Management Team) y attache une grande importance et a poursuivi ses efforts dans ce sens tout au long de l'année.

La Directrice travaille avec une équipe de Responsables de Service, la Management team, qui remplit un double rôle de conseil et de coordination des équipes. Cette équipe de Direction se réunit chaque année en septembre, afin de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie générale et de partager les visions pour le futur. Cette rencontre vise également à renforcer les liens au sein de l'équipe et à développer des savoirs.

Brulocalis a identifié les priorités sur lesquelles elle souhaite se focaliser, en matière de bonne gouvernance. Certaines mesures sont déjà effectives, d'autres sont en cours d'exécution :

- Au niveau financier: de nouvelles procédures ont été mises en place afin d'assurer un meilleur suivi des factures, la procédure de « suivi des subsides » a été adaptée, et c'est ainsi que des principes de contrôle interne ont été implémentés dans le cadre des paiements.

- Procédures efficaces et efficientes: sur base de l'évaluation susmentionnée, les procédures clé existantes ont été mises à jour.
- Gestion des risques et contrôle interne (risk management): les principales procédures de Brulocalis continuent à être analysées et évaluées avec la volonté de mettre en place un contrôle plus rigoureux. En 2020, l'équipe du Management Team avait identifié un nombre de risques-clés pour Brulocalis, sur lesquels elle continue de porter toute son attention afin de les maîtriser de façon proactive.



## PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

L'équipe des collaborateurs présents au sein de Brulocalis est présentée ci-après par service. Les matières et compétences de chaque collaborateur se retrouvent sur le site [ici](#).

### Service d'études



**Boryana VERMEULEN-NIKOLOVA**  
(jusqu'au 17/05/2023)  
Responsable du Service d'Études



**Sacha LEFEVRE**  
(depuis le 18/05/2023)  
Coordinateur du service d'études



**Etienne VAN DEN HOVE**  
Conseiller



**William VERSTAPPEN**  
Conseiller



**Valentine SNOECK**  
Conseillère juridique



**Maxime BANSE**  
(jusqu'au 30/03/2023)  
Conseiller juridique



**Lejla CELIKOVIC**  
Conseillère juridique



**Omérine PLATIAU**  
Conseillère juridique

### Fédération des CPAS Bruxellois



**Georgy MANALIS**  
Responsable de la Fédération des CPAS bruxellois



**Guy AMISI-MAKAYANGA**  
Conseiller



**Céline GRIMBERGHS**  
Conseillère



**Sanoussy BALDE**  
Conseiller



**Latifa HAZIM**  
Secrétaire de la Fédération

## Service Ville Durable



**Jean-Michel  
RENIERS**

Responsable  
du Service Ville  
Durable



**Davide  
LANZILLOTTI**

Conseiller



**Justyna  
PODRAZKA**

Conseillère



**Elodie  
D'HALLUWEYN**

Conseillère



**Lisa  
THIBAUT**

Conseillère



**Ophélie  
LEROY**  
(depuis le  
30/01/2023)

Conseillère



**Charlotte  
MALI**

Conseillère



**Frank  
WILLEMANS**

Conseiller  
(fait l'objet d'un  
partage avec notre  
association-sœur  
UVCW)



**Philippe  
MOREAU**

Conseiller



**Sophie  
VAN DEN  
BERGHE**

Conseillère



**Nina  
RAMOS**

Conseillère

## Service Information-Communication



**Céline  
MERCIER**

Responsable  
du Service  
Information-  
Communication



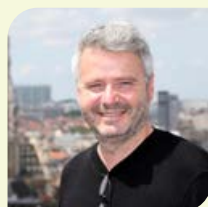
**Philippe  
DELVAUX**

Chargé de la  
communication  
externe



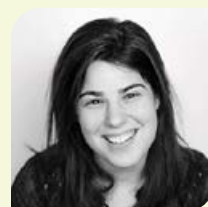
**Raphaël  
TORELLI**

Webmaster



**Patrice  
VAN LAETHEM**

Traducteur



**Alessia  
MESSINA**  
(depuis le  
10/07/2023)

Chargée de  
veille stratégique

## Services Généraux



**Steve  
ROOBAERT**

Responsable  
des Services  
généraux



**Michaël  
MUÑOZ**

Collaborateur  
administratif



**Joao Pedro  
ANDRE**

Collaborateur  
administratif



**Ibrahim  
DAAOUAG**

Secrétaire des  
organes de  
gestion



**Sylvère  
BIKINDOU**

Administrateur IT



**Marc  
DE MEYER**

Responsable RH



**Carine  
LORIS**

Secrétaire de  
Direction /  
Conseillère RH



**Saïda  
AJOUAOU**

Conseillère en  
prévention

**Marie  
BRUMAGNE**

**(Externe)**  
Service  
comptable

## L'ECOTEAM

Parallèlement à toutes les équipes de Brulocalis s'est créée une « Ecoteam ». Formée de différents collaborateurs avec un représentant au moins de chaque service, elle a pour mission de sensibiliser l'ensemble des employés de Brulocalis à des comportements plus respectueux de l'environnement, en interne, et de conseiller le Management Team (MT) pour prendre des décisions stratégiques prenant en compte les aspects environnementaux. L'équipe Ecoteam a ainsi contribué, cette année, au dossier de subside soumis pour le projet de rénovation de l'immeuble Rue Royale, qui sera *in fine*, intégralement financé. Ces subsides permettront d'isoler, d'installer des panneaux solaires, de récupérer l'eau de pluie, etc. pour rénover nos futurs bureaux de façon exemplaire, durable et respectueuse de l'environnement.



# L'ACTION DES SERVICES DE SUPPORT: LE SERVICE INFOCOM (INFORMATION, DOCUMENTATION & COMMUNICATION)

Le Service INFOCOM est responsable de la communication externe et interne de Brulocalis, ce qui sous-tend différentes tâches en amont du travail des conseillers de Brulocalis, en parallèle, et en fin de chaîne, quand il s'agit de communiquer sur les actions (événements, services de conseil et de plaidoyer) menées par Brulocalis.

## 1. En amont, la veille et la gestion de l'information :

- **Veille politique et législative:** monitoring autour des discussions, interpellations et questions posées aux ministres lors des sessions du Parlement bruxellois; analyse des points de discussions débattus au Conseil des ministres de la Région de Bruxelles-Capitale, qui ont un impact sur les pouvoirs locaux.
- **Veille médias:** revue de presse quotidienne et dossiers de presse thématiques ad hoc.
- **Requêtes spécifiques:** demandes de documents, recherches spécifiques.
- **Gestion des revues et du fonds documentaire** (bibliothèques, archives).
- **Organisation de l'intranet** (outil SharePoint) et du **Records Management**.

## 2. En parallèle, le soutien aux conseillers :

- L'organisation de **colloques**, en présentiel ou en distanciel, suivis par des dizaines de participants en moyenne, dont par exemple:
  - 16/03: «Les actualités en matière d'ouvertures (jours et vues) et de mitoyenneté»
  - 19/04: «Implémenter un système de contrôle interne»
  - 20/04: «Les pouvoirs locaux face aux lanceurs d'alerte: quelles obligations?»
  - 18/10: «Quand les pouvoirs locaux poussent les murs: deux exemples de transversalité réussie»
  - Décembre: «Un regard local sur l'accompagnement des familles monoparentales: les enjeux et défis à relever»
- **Communication interne:** suivi du plan de communication interne, en collaboration avec le département RH.

- L'aide à la mise en place de **plateformes Teams** (e.a.) pour les groupes de travail intercommunaux.
- Les **traductions FR/NL:** pour tous les textes de Brulocalis, tant internes qu'externes.

## 3. In fine, faire connaître le travail de Brulocalis via :

- **Nos publications régulières:**
  - Le **magazine Trait d'Union:** **5** exemplaires/an, envoyé à **2.500** décideurs bruxellois.
  - Le **Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité Routière:** un magazine en ligne thématique.
  - Le **rapport annuel**.
- **Notre site internet**, qui contient:
  - Des actualités, des dossiers d'analyse, nos avis politiques.
  - Des informations sur les événements à l'agenda.
  - Les textes légaux qui impactent les pouvoirs locaux, notamment la «Nouvelle loi communale» (NLC), dont les modifications légales sont introduites dès leur entrée en vigueur (*NB: Brulocalis privilégie cette version électronique et ne prévoit plus de version papier*).
  - Des outils et publications pratiques: fiches thématiques, Guide de l' élu, Missions de la commune/du CPAS, modèles de documents.
  - Nos publications régulières mises en ligne.
  - Et évidemment la base de données subsides (voir ci-après).

Statistiques: **478.350** pages vues sur l'année, soit en moyenne **39.862** pages vues par mois.

- **Nos newsletters:** Brulocalis envoie une newsletter générale toutes les deux semaines



(20 éditions en 2023, 7.332 abonnés), reprenant les dernières actualités et événements à venir; en alternance avec une newsletter subsidiaires (20 éditions en 2023, 487 abonnés), mettant en évidence les derniers subsidiaires et appels à projets belges et européens publiés sur notre site, ceux qui ont été récemment

modifiés ou ceux arrivant à échéance.

- **Des articles dans la presse:** Brulocalis, et la Fédération des CPAS bruxellois ont été mentionnées dans 38 articles de presse en 2023, afin d'expliquer les dossiers sur lesquelles elles collaborent.

## L'action des Services Généraux

Cette équipe forme la pierre angulaire des services offerts par les collaborateurs de Brulocalis à ses membres. Elle gère tous les aspects suivants:

- **Gestion financière**, contrôle des comptes et budget, la préparation et le reporting financier des dossiers de subsidiaires;
- **Gestion des ressources humaines** et le bien-être des collaborateurs;
- Gestion du réseau, du parc et des outils informatiques;
- **Gestion opérationnelle et logistique** dont la gestion des courriers entrants et sortants, la gestion de la base de données de contacts, l'organisation d'événements (réunions, séminaires, colloques, formations ou journées d'études), différentes tâches d'accueil et de secrétariat, notamment liées aux réunions des organes politiques.

Ces multiples missions et tâches sont indispensables. Elles permettent à chaque collaborateur au sein de Brulocalis d'avancer dans ses activités et de mener à bien des projets d'envergure, tout en offrant aux élus et agents des Pouvoirs Locaux bruxellois un service professionnel.

## Les possibilités de financement pour les pouvoirs locaux en un clic!

Brulocalis alimente quotidiennement une **base de données subsidiaires** (BDS) sur son site internet, très reconnue. Celle-ci comptabilise 923 fiches (une fiche peut mentionner plusieurs subsidiaires), mises à jour de manière constante, en fonction de la législation, du montant des subsidiaires, des personnes de contact... ou du contexte. Ainsi, une rubrique, désormais dépubliée, listait toutes les mesures disponibles pendant la crise énergétique.

Dans cette section du site, se trouvent également des **tableaux synoptiques** qui offrent une meilleure vue par thème (accueil de la petite enfance, sécurité et la prévention...) ou dans le cadre d'un programme spécifique (PTIC, FEDER...), mais aussi l'impact de l'implémentation de la 6<sup>ème</sup> réforme de l'État sur les subsidiaires.

Enfin, l'**agenda des appels à projets et des sessions d'information** a permis de signaler aux **communes** le lancement de plus de 300 appels à projets et l'organisation de plus de 90 sessions d'information.

Cette section du site permet de trouver rapidement et de manière intuitive la plupart des sources de financement disponibles aux communes et CPAS bruxellois. Une mine d'or potentielle!



# 2 • L'action politique de l'association

# 1. POUVOIRS LOCAUX & GOUVERNANCE

## Modifications de la Nouvelle loi communale (NLC)

Parmi les modifications apportées à la NLC par le Ministre en charge des Pouvoirs locaux, Bernard Clerfayt, de nombreux textes légaux (ordonnances et arrêtés) ont été adoptés afin d'améliorer la bonne gouvernance et la transparence au sein des pouvoirs locaux. Brulocalis a analysé avec attention tous les projets et avant-projets qui lui ont été soumis pour avis. Ceux-ci portaient notamment sur la publicité des règlements et ordonnances, sur l'habilitation légale du conseil communal en matière de redevance, sur l'empêchement et l'absence des mandataires exécutifs locaux, la procédure en cas d'inconduite notoire ou d'une négligence grave de la part d'un bourgmestre ou d'un échevin, les signes distinctifs, le port de l'écharpe, etc. De par ses avis, Brulocalis continue d'attirer l'attention du Ministre sur le respect de l'autonomie communale, sur l'application de principes généraux de droit administratif ainsi que sur les spécificités des pouvoirs locaux et l'application concrète de ces modifications en pratique.

## Données patrimoniales

Au sein du GT «Pouvoirs Locaux» piloté par le SPF Finances dans le cadre de la SCIP (Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale), Brulocalis a informé les communes bruxelloises quant aux diverses possibilités dont elles disposent pour accéder aux données patrimoniales détenues par le SPF.

## Les *Futurs de Bruxelles* – débats institutionnels

En février, Brulocalis a participé activement à la préparation de la concertation avec la population bruxelloise pour construire la vision de l'avenir de Bruxelles. Brulocalis a ainsi alimenté les travaux guidés par Policylab (ULB) des groupes thématiques suivants: urbanisme, environnement et aménagement du territoire, élections et système électoral, démocratie participative, transition écologique et développement durable, finances, fiscalité, économie, logement, cohésion sociale et prévention.

## Rencontre avec la Médiatrice bruxelloise

Le 1<sup>er</sup> mars, Brulocalis a rencontré les services de la Médiatrice bruxelloise. Au cours de la réunion, Brulocalis s'est familiarisée avec les missions

principales de l'Ombudswoman régionale telles que la gestion des plaintes, le signalement des lanceurs d'alerte, les investigations, la formulation de recommandations, ou encore la rédaction de rapports; mais aussi avec le fonctionnement du traitement des plaintes par le service régional mis en place, et la coordination du recours à la Médiatrice avec les autres recours judiciaires ou administratifs. Brulocalis n'a pas manqué de sensibiliser aux spécificités légales et fonctionnelles qui devraient être observées pour permettre une intervention optimale vis-à-vis des contentieux et différends opposant les pouvoirs locaux et les citoyens bruxellois.

## Rencontre avec la Fédération des Secrétaires communaux

Le 17 mars, les conseillers du Service d'études ont été conviés à la séance mensuelle de la Fédération des Secrétaires communaux afin d'exposer les travaux de Brulocalis dans le cadre du GT Contrôle interne et partager ses observations au sujet de certains dossiers d'actualité. Les Secrétaires communaux ont marqué leur vif intérêt pour la bibliothèque «Contrôle interne» développée par Brulocalis, en partenariat avec les référents communaux du contrôle interne.

## Rencontre avec la présidence des Receveurs communaux et des CPAS

Le 12 avril, des conseillers de Brulocalis et de la Fédération des CPAS bruxellois ont eu l'occasion de rencontrer la présidence des Receveurs communaux et des CPAS pour leur présenter le travail de Brulocalis dans le cadre de la Conférence des Bourgmestres et du GT Finances communales. Ce rendez-vous était l'occasion de faire part également d'une série de préoccupations aux receveurs et aux directeurs financiers, dont l'évolution du coût des pensions des agents des pouvoirs locaux, l'impact financier pour les communes de la digitalisation de certaines démarches liées au permis de conduire et au permis d'urbanisme, la problématique de la perception des redevances de stationnement et la lisibilité de l'imputation des recettes pour les communes, le coût relatif à la gestion pratique des infractions urbanistiques, la gestion comptable des pièces justificatives de certains subsides, les difficultés liées au contentieux que génèrent les taxes communales, etc.

## Lanceurs d'alerte

En avril, Brulocalis a organisé un colloque en ligne en collaboration avec le cabinet d'avocats YELAW afin d'aborder les nouveautés en matière de lanceurs d'alerte et les obligations qui en découlent pour les pouvoirs locaux. Ce webinar a débouché sur un article dans notre revue: une comparaison entre l'ancien régime et le nouveau.

## Rencontre avec les DPO des communes

Brulocalis a participé à la réunion trimestrielle organisée par les DPO des différentes communes afin d'échanger sur les difficultés rencontrées, ainsi que sur la manière dont celles-ci peuvent être gérées. Ces réunions permettent, en plus d'un échange de bonnes pratiques, d'adopter une ligne conductrice similaire concernant l'application du RGPD au sein des différentes communes et CPAS bruxellois.

## Brulocalis et l'UVCW sollicitent une modification du nouvel article 17 de l'AR ONSS

En juin, l'UVCW et Brulocalis ont écrit à Frank Vandenbroucke, vice-Premier ministre et ministre des Affaires sociales, afin de solliciter des modifications à l'article 17 de l'arrêté royal ONSS. Les pouvoirs locaux regrettent qu'une question à ce point importante pour eux ait été traitée sans consultation, et sans prise en considération des conséquences induites pour leurs finances et les services publics qu'ils rendent.

## Revalorisation du traitement des bourgmestres et échevins

Les revendications de Brulocalis de revaloriser le traitement des bourgmestres et des échevins, le rendant plus représentatif de l'importante charge de travail et de la responsabilisation qu'implique le mandat exécutif local, ont été entendues par le ministre des Pouvoirs locaux et l'arrêté adopté le 14 septembre. Brulocalis reste attentive à la mise en œuvre de cet arrêté par les pouvoirs locaux au moment de son entrée en vigueur et surtout aux éventuelles modifications prochaines de l'indemnité parlementaire fédérale (apparemment en discussion pour une éventuelle réforme en profondeur du statut et de la rémunération des parlementaires). Une telle réforme ne doit pas avoir pour conséquence une diminution de la revalorisation accordée par l'arrêté aux bourgmestres et échevins.

## Application de la Charte européenne de l'autonomie locale (CEAL) – Monitoring de la Belgique

En octobre 2022, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe a rendu ses recommandations concernant le respect de la Charte en Belgique: tous les principes imposés par la Charte ne sont pas respectés, avec pour conséquence des charges et limitations du champ d'action et des perspectives des pouvoirs locaux. Le monitoring partage les grandes préoccupations actuelles des pouvoirs locaux dont, notamment le respect du principe de la neutralité budgétaire, la réduction des reports de charges vers les pouvoirs locaux, la nécessité de renforcer le dialogue institutionnel des niveaux de pouvoirs supérieurs vers les collectivités locales, etc.

Dans ce contexte, Brulocalis a partagé, en mars, les résultats du monitoring et a sensibilisé les pouvoirs locaux mais également les acteurs institutionnels régionaux pour qu'ils apportent des avancées en adéquation avec les constats du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux d'Europe.

## Marchés publics - Procédure négociée sans publication préalable: l'UVCW et Brulocalis demandent la mise en œuvre de l'achat d'opportunité

En avril, Brulocalis et l'UVCW ont écrit au Premier Ministre pour qu'il envisage la mise en œuvre de l'achat d'opportunité au sein des marchés publics passés dans les secteurs classiques. Les deux associations ont insisté sur le fait que l'achat d'opportunité, déjà pratiqué dans les secteurs spéciaux, outre qu'il peut améliorer l'efficacité de l'action publique et soulager les deniers publics, est aussi une réelle opportunité pour les entreprises belges et les TPE-PME belges (des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs locaux).



## 2. FINANCES & PENSIONS

### Finances

1. Chargé d'examiner la soutenabilité des finances locales et d'appréhender les enjeux posés par la situation budgétaire des pouvoirs locaux bruxellois, le GT finances communales, institué au sein de la Conférence des Bourgmestres et dont Brulocalis assure le Secrétariat, a poursuivi ses travaux, également soutenu par l'expertise de la Fédération des Secrétaires communaux et des Receveurs Communaux. Plusieurs résultats concrets ont été engrangés en étroite concertation avec la Région:
  - Habilitation légale à lever des redevances, une demande «historique» de Brulocalis qui a fait l'objet d'un projet d'ordonnance en décembre afin d'être intégré à la NLC.
  - Synergies entre communes et CPAS: un GT a été mis en place afin de partager les expériences et les formaliser dans un guide méthodologique de bonnes pratiques.
  - Centrales d'achats: le GTi Marchés Publics a été chargé d'identifier l'ensemble des centrales d'achats recensées ouvertes aux Pouvoirs Locaux. Une démarche similaire a été effectuée auprès de la Région.
  - Intercommunalisation, ou mise en commun de services dans une logique de supracommunalité (la gestion des piscines a été identifiée comme projet pilote). Ce mécanisme pourrait à terme être élargi à la gestion de centres sportifs ou culturels.
  - Mise en œuvre d'un précompte immobilier différencié. La Région a suivi la proposition des communes puisque ce mécanisme a été formalisé dans un projet d'ordonnance régional en décembre sur lequel Brulocalis a rendu un avis. Il permettra aux communes de moduler leurs additionnels en fonction de la nature du bien ou du quartier. Cet outil favorisera l'intégration d'autres taxes dans une logique de simplification, tant pour les employés communaux, que pour les contribuables.
2. En matière de fiscalité, Brulocalis a participé à la rédaction des règlements taxes relatifs aux antennes, mâts et pylônes, ainsi qu'à celui lié à l'installation et l'usage des bornes de recharges sur le territoire communal.
3. Membre de la Structure de Coordination de l'Information Patrimoniale (SCIP), qui aide les services publics des Régions et de l'Etat fédéral dans la gestion et l'échange d'informations patrimoniales, Brulocalis a assisté aux sept GT «Pouvoirs locaux» organisés en 2023. Dans le cadre des travaux, des mailings ont été envoyés aux DPO des communes pour les informer des bonnes pratiques pour accéder à la documentation patrimoniale et aux autres données mises à disposition par la SCIP.

4. Les concertations bisannuelles avec le SPF Finances se sont déroulées en mars et septembre, concernant les dossiers suivants: échanges de données, immeubles abandonnés, accès aux applications du SPF, gestion des hypothèques ou des baux. Dans le cadre de cette concertation se prépare également l'organisation de l'aide au remplissage aux déclarations d'impôts des personnes physiques. Brulocalis sert de relai entre les administrations locales et le SPF afin que ces journées se déroulent sur le terrain dans les meilleures conditions. Des initiatives plus spécifiques ont également été mises en œuvre pour répondre aux besoins des membres de Brulocalis, dont deux «Masterclass» sur les thèmes de la TVA et de la documentation patrimoniale, en étroite collaboration avec les receveurs communaux.
5. En avril, Brulocalis a cosigné un courrier, avec ses associations-sœurs, adressé au ministre des Finances dans le cadre du projet de Réforme fiscale. Les Unions ont appelé à la neutralité budgétaire des mesures envisagées, les pouvoirs locaux n'étant plus en mesure d'absorber de nouveaux reports de charge.

### Pensions

Après avoir accompagné les pouvoirs locaux dans la mise en œuvre de leur second pilier pour leurs agents contractuels et la migration vers la nouvelle institution de retraite professionnelle *Ethias Pension Fund OFP*, Brulocalis a œuvré, au sein du Comité de Gestion des administrations locales et provinciales, pour que les administrations locales bruxelloises continuent à bénéficier des réductions dites «de l'incitant second pilier» telles que prévues par la loi du 30 mars 2018. En effet, en raison du nombre toujours plus important d'administrations locales belges ayant constitué ce second pilier, le pourcentage de la réduction, fixée à 50%, n'aurait atteint que 18% en 2022 et 11% en 2023, ce qui aurait entraîné une perte cumulée de 18 millions d'euros pour les administrations bruxelloises. Brulocalis a obtenu de la Ministre des Pensions une dotation du Fédéral de 140 millions d'euros destinée à couvrir le manque à gagner, permettant aux communes de continuer à percevoir ce bonus pour les deux prochaines années.

L'équilibre financier du Fonds de Pension Solidarisé étant menacé, Brulocalis a veillé à ce que de nouvelles charges ne soient pas imputées aux pouvoirs locaux affiliés.

L'avenir des pensions sera un des enjeux essentiels de la prochaine législature, et ce pour tous les niveaux de pouvoirs. Force de proposition, Brulocalis participe au GT institué au sein du Comité de Gestion destiné à élaborer des pistes de réflexions et des propositions dans un Mémoire qui sera remis au prochain Gouvernement. Dans ce cadre, une «Task force pensions» a été constituée au niveau bruxellois afin d'en préparer les travaux.

### 3. POLICE & ORDRE PUBLIC

#### Police

1. Brulocalis a été particulièrement active au sein de la Commission Multidisciplinaire pour le Financement et l'Echelle Optimale de la police (CMFE) installée suite au lancement des Etats Généraux de la police par la Ministre Verlinden en 2021. La CMFE a successivement abordé les finances des zones bruxelloises, les fonctionnalités de bases et les financements dits alternatifs. Les conclusions des Etats généraux ont été présentées le 21 mars par la Ministre, qui a fait sienne des propositions formulées par Brulocalis et les représentants bruxellois, visant à explorer des pistes de financements alternatifs qui consistent à réorienter une partie du produit des SAC aux zones de police, et abaisser la TVA de 21% à 6% pour les investissements.

Force de proposition, Brulocalis s'est aussi montrée ferme sur la nécessité d'un refinancement de la police locale et sur la taille des zones de police en rappelant que, tant au niveau de la mise en œuvre des fonctionnalités de base actualisées que de la taille des zones envisagée par la Ministre, les six zones de police de la Région bruxelloise répondent déjà aux critères et conditions présentées.

La présentation des conclusions des Etats Généraux marquait aussi le lancement de l'étude destinée à jeter les bases d'une nouvelle loi de financement de la police. Brulocalis a participé à trois réunions dans ce cadre afin d'en suivre les avancées dont les résultats sont attendus au printemps 2024.

Dans le cadre de ces dossiers, Brulocalis s'appuie sur l'expertise d'un GT Police regroupant les comptables spéciaux des 6 zones de police, qui s'est réuni 4 fois.

2. Le Conseil Consultatif des Bourgmestres s'est rassemblé huit fois au cours de l'année. Il réunit 16 Bourgmestres des trois régions et est chargé d'émettre des avis sur les projets d'arrêtés réglementaires ou normes relatives à la police locale et l'optimisation des services de police. Brulocalis en prépare les réunions pour les Bourgmestres bruxellois. Le Conseil rend systématiquement des avis négatifs lorsque des mesures risquent d'engendrer des reports



de charge pour les finances des zones de police. Il rend également des avis d'initiatives, à l'instar de celui unanimement négatif rendu sur le projet de loi de la Ministre visant à instaurer une unité de commandement en Région de Bruxelles-Capitale.

3. Afin que le Conseil Consultatif des Bourgmestres puisse pleinement jouer son rôle de représentant des zones de police auprès des partenaires fédéraux, une concertation a été entamée entre les Unions des Villes et Communes, l'Administration fédérale de l'Intérieur et le cabinet de la Ministre. Elle avait non seulement pour objectif de renforcer les synergies entre ces différents acteurs, mais surtout d'élargir les compétences du Conseil afin que puisse y être abordée, largement, toute la politique de sécurité et de prévention au sein de la police intégrée (l'incendie et l'aide médicale urgente; la sécurité civile; les plans stratégiques de sécurité et de prévention; etc.). Cinq réunions de travail ont eu lieu entre juin et décembre, et des propositions seront formulées au printemps 2024.
4. Brulocalis et ses associations-sœurs ont été invitées par l'Administration fédérale de l'Intérieur à participer à un GT destiné à dresser les contours d'une réforme des Plans stratégiques de sécurité et de prévention, et des contrats de sécurité. L'objectif de l'Administration fédérale est d'élaborer un livre blanc destiné au prochain Gouvernement. Le GT s'est réuni à cinq reprises. Durant les travaux, Brulocalis a insisté sur l'importance de ces subsides en termes d'emploi et pour les politiques locales. 19 principes de réformes ont été soumis aux Unions des Villes et communes. Brulocalis a sollicité l'expertise des fonctionnaires de préventions communaux et de son partenaire l'ASBL Befus afin d'en examiner la portée et les conséquences concrètes sur le terrain pour ses membres.

## Ordre public

### Fonctionnement et harmonisation des SAC

Brulocalis a remis son avis à la Commission de l'Intérieur de la Chambre des Représentants au sujet de la proposition de loi modifiant la loi du 24

juin 2013 relative aux sanctions administratives communales. Ce texte vise à renforcer le dispositif de la loi SAC, à améliorer son fonctionnement et à garantir une harmonisation pour faire face aux infractions «légères». La proposition contient de nombreuses modifications déjà intégrées dans l'avant-projet de loi soumis pour avis de Brulocalis le 14 avril 2022. Brulocalis a donc mis l'accent essentiellement sur les différences entre ladite proposition de loi et l'avant-projet de loi analysé auparavant et a proposé certaines adaptations pour tenir compte de modifications du code de la route.

### Projet de loi sur l'approche administrative : rencontre de la ministre de l'Intérieur

Brulocalis, la VVSG et l'UVCW ont rencontré la ministre de l'Intérieur, Annelies Verlinden, le 23 mars. La réunion, initiée par le cabinet de la ministre, avait pour but d'aborder la mise en œuvre de la procédure devant la DEIPP (Direction chargée de l'Évaluation de l'Intégrité des Pouvoirs Publics) avant de procéder à la fermeture ou au retrait de permis d'exploitation d'un établissement sur base d'une enquête d'intégrité. Les trois associations n'ont pas manqué de souligner les difficultés pratiques devant lesquelles seront confrontées les communes (délais très courts, voire intenable, besoin d'informations et de soutien, responsabilité lourde à endosser). Par ailleurs, Brulocalis et ses homologues ont réitéré leurs remarques quant au fond du projet qui instaure un énième report de charges vers les autorités locales sans contrepartie adéquate. Les autres niveaux de pouvoir ne parviennent pas à faire face aux grands problèmes de criminalité auxquels notre société est actuellement confrontée, et il convient d'abord de renforcer la police et la justice pour y faire face.

### Code bruxellois du bien-être animal : impacts sur les communes

Brulocalis a rendu un avis en septembre au Ministre chargé du bien-être animal, Bernard Clerfayt, afin de mettre en évidence les impacts de cet avant-projet d'ordonnance sur les communes bruxelloises, loin d'être négligeables. Une série de nouvelles obligations et responsabilités seraient désormais à leur charge. Il est primordial que les moyens aussi bien financiers qu'humains y soient alloués.



## 4. SERVICES À LA POPULATION

### Décret relatif aux centres culturels

Brulocalis a rendu un avis d'initiative début juillet à la ministre Linard, en charge de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'une réflexion sur les ajustements du Décret du 23 novembre 2013 relatifs aux centres culturels. Les points communiqués concernaient les difficultés en matière de financement de ces centres, de représentativité de la commune dans les organes de gestion, de durée du contrat-programme, de besoin de simplification administrative et de formation. La Ministre a précisé que les propositions de modifications seront consolidées et débattues au sein des instances d'avis et aboutiront, le cas échéant, à une proposition d'adoption par le Parlement de la FWB d'une modification décrétole.

### Réforme Accueil Temps Libre

Brulocalis, en tant que membre de la Commission transversale ATL créée en vue d'une réforme ATL, a participé à de nombreuses réunions de groupes de travail et de concertation organisées par le cabinet de la Ministre LINARD en charge de l'ATL. Brulocalis a, de plus, rendu un avis d'initiative sur un avant-projet de décret afin d'attirer l'attention de la ministre sur les besoins et attentes de ses membres, notamment la nécessité d'un financement adéquat de la réforme, le principe de neutralité budgétaire des mesures prises par un autre niveau de pouvoir, l'autonomie communale et sur l'importance de préciser le champ d'application et les conditions de l'agrément unique tout en prévoyant les moyens nécessaires pour en assurer le contrôle.

### Petite Enfance

Brulocalis a réuni les échelons bruxellois afin d'aborder les problématiques

de pénurie de places d'accueil et l'absentéisme du personnel des milieux d'accueil, et d'échanger ensemble des bonnes pratiques afin d'élaborer des solutions concrètes. Brulocalis a également réalisé un questionnaire afin d'établir un état des lieux de la situation au sein des communes bruxelloises. Cette réunion fut également l'occasion de faire le point sur la réforme et les dernières modifications entrées en vigueur.

Brulocalis a aussi participé aux réunions menées par le cabinet de la Ministre LINARD en charge de la Petite Enfance. Celles-ci ont notamment abouti à l'adoption de l'arrêté du 21 décembre 2023 portant exécution de l'accord sectoriel sur la revalorisation des conditions de travail des puéricultrices. Brulocalis continuera de suivre avec attention les discussions entourant cet accord, devant intervenir dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### Accompagnement des familles monoparentales : enjeux et défis

Brulocalis et la Fédération des CPAS bruxellois ont organisé en décembre une formation étalée sur quatre matinées, spécialement conçue pour les agents locaux et les acteurs sociaux des CPAS et des communes de la Région bruxelloise. Les 119 participants, de 14 CPAS et 10 communes, ont pu échanger sur des thématiques telles que l'aide juridique, les violences conjugales et l'accès aux droits, sur base de cas concrets, afin d'imaginer des pistes de solutions.



## 5. SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE & DIGITALISATION

### GT « Simplification Administrative »

Dans le cadre de son partenariat avec easy.brussels, Brulocalis a poursuivi le développement de ses actions en matière de simplification administrative pour les pouvoirs locaux bruxellois.

Le «GT Simplification Administrative» réunissant les SPOC's communaux avec pour objectif d'aborder, de traiter et de discuter des initiatives et projets liés à la simplification, s'est réuni à quatre reprises, notamment sur les thématiques suivantes: le projet *Brussels Youth to Digital*, destiné à rapprocher les jeunes de leurs administrations, les plans de formations aux fonctionnaires communaux (*Once Only – Irisbox – e-Facturation*) et la Stratégie d'accueil Régionale, pour laquelle Brulocalis a participé à un voyage d'inspiration à Rotterdam en avril, visant à identifier les forces et pistes d'améliorations en matière d'accueil des citoyens au sein des administrations.

Les communes ont également été sensibilisées aux principes du Legal Design dont le but est de vulgariser les dispositions juridiques.

L'intelligence artificielle, à travers le programme FARI, a aussi été présentée aux membres de Brulocalis, tout comme le projet E-Post, qui permettra à terme de centraliser les envois de courrier effectués par les administrations des services publics, induisant des économies d'échelle grâce à l'automatisation et la digitalisation des procédures.

Ces enjeux sont primordiaux pour les communes mais aussi pour les CPAS, avec lesquels les synergies dans ce domaine se sont renforcées tout au long de l'année.

D'autre part, le Service d'études de Brulocalis intègre systématiquement aux avis et analyses qu'ils rendent un volet simplification.

### WePulse

Brulocalis a participé et assisté aux 14 réunions du COMIGOV, l'organe de gouvernance du projet réunissant les représentants des communes et CPAS, et aux 10 réunions du COMEX, le comité exécutif de WePulse, en tant que membre observateur en appui aux deux pouvoirs locaux qui y siègent. WePulse est entré dans une année décisive puisque le lancement des volets RH et financiers a été validé. Les discussions se poursuivent pour le volet «Gestion des relations avec les citoyens» (GRC) et le volet social, en collaboration étroite avec la Fédération des CPAS bruxellois.

### Avant-projet d'ordonnance « Bruxelles Numérique »

Brulocalis a rendu en avril un avis d'initiative sur «l'Avant-projet de décret et ordonnance conjoints de la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française relatifs à la transition numérique des institutions», dit «Bruxelles-Numérique». Dans cet avis, Brulocalis a demandé au Gouvernement d'assurer un rapport de proximité et de confiance entre les citoyens et les pouvoirs locaux, d'assurer une présence et un service physique, de consulter étroitement les pouvoirs locaux pour des initiatives régionales impliquant le changement même de service rendu au citoyen, d'apporter un soutien véritable aux citoyens en situation de précarité numérique, de prévoir l'infrastructure informatique mais également le cadre légal en amont à l'adoption de l'avant-projet, et enfin de prendre en charge le coût des démarches prévues.

### Digitalisation des permis d'urbanismes et d'environnement

Brulocalis a continué, tout au long de l'année 2023, à jouer un rôle de courroie de transmission entre la Région et les communes en organisant 12 GT qui ont porté sur les renseignements urbanistiques et le volet archivage du projet «MyPermit» dont la première vague de mise en œuvre au sein des six communes pilotes s'est déroulée avec succès en janvier 2023. La deuxième vague avec le reste des communes a été entamée en septembre.

### Simplification et digitalisation des permis de conduire

Brulocalis et ses associations-sœurs continuent les réunions avec le SPF Mobilité, afin de faire le point sur les avancées de ce dossier qui vise à simplifier et à digitaliser la procédure de délivrance des permis de conduire. Brulocalis continue d'insister sur le besoin de développer davantage de synergies entre les parties prenantes tout en veillant à respecter et favoriser les principes liés à la simplification administrative des processus liés.

### Soutien à la déclaration « JOIN – BOOST – SUSTAIN »

En février, Brulocalis a apporté son soutien à la déclaration «JOIN – BOOST – SUSTAIN», qui porte sur une action conjointe pour promouvoir la

transformation numérique durable dans les villes et collectivités de l'UE. Soutenue par le réseau EURO CITIES, elle s'inscrit dans le projet «living-in. eu» lancé en 2019, et dont l'objectif est d'« unir les

forces pour stimuler la transformation numérique dans les villes et les collectivités de l'UE». Les communes et les CPAS ont également été invités à y adhérer.

## 6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME

### Hébergement touristique

Brulocalis a formulé une série de remarques au sujet de l'avant-projet d'ordonnance relative à l'hébergement touristique, en particulier l'amélioration par l'avant-projet d'ordonnance de certains points de procédure relatifs notamment à l'enregistrement préalable de l'activité d'hébergement touristique et à l'adaptation de la procédure de demande, qui inclut désormais les attestations de sécurité d'incendie et de conformité urbanistique, sous peine d'irrecevabilité. Toutefois, Brulocalis a émis des observations concernant l'information des pouvoirs locaux, au rôle et à la responsabilité du Bourgmestre quant à la délivrance des attestations de sécurité incendie provisoires, et à l'évaluation de la conformité urbanistique d'un hébergement touristique par les communes.

### Changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme

En mars, Brulocalis a analysé le projet d'arrêté relatif aux changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme, relevant que les changements d'utilisation autorisés sans permis d'urbanisme risquaient de nuire à l'ordre et à la tranquillité publics. À l'inverse, d'autres changements d'utilisation soumis quant à eux à permis d'urbanisme semblaient superflus et risquaient de provoquer une surcharge de travail non justifiée pour les services communaux. Brulocalis a insisté sur l'importance d'incorporer dans le projet d'arrêté les changements d'utilisation de logement, afin de les soumettre à permis d'urbanisme et de mieux les contrôler. Brulocalis a envoyé l'ensemble de ses remarques au Secrétaire d'Etat Pascal Smet.

### Mitoyenneté et ouvertures (jours et vues)

En mars, Brulocalis a organisé, en collaboration avec l'UPA (l'Union professionnelle d'architectes), une matinée d'étude à destination des communes sur les actualités en matière d'ouvertures (jours et vues) et de mitoyenneté, au regard des dernières modifications du Code civil.



De Saulnier (Molenbeek-Saint-Jean), © visit.brussels - Jean-Paul Remy

## Manuel espaces publics

La Cellule Espace public d'urban.brussels a décidé d'élaborer un Manuel espaces publics en Région bruxelloise, en associant les communes bruxelloises dans tout le processus. Pour ce faire, Urban a organisé des réunions focus groups, jusqu'en novembre, rassemblant experts communaux et Brulocalis, avec comme objectif de récolter les avis, remarques et constatations des experts de terrain.

## Modification de la liste des installations classées

En novembre, Brulocalis a été sollicitée sur un projet d'arrêté visant à modifier les listes d'installations classées et proposant diverses modifications techniques et procédurales. Cette demande d'avis, exclusivement technique, a amené Brulocalis à rappeler au Ministre Alain Maron le droit fondamental des autorités locales à être consultées, dans des délais raisonnables, par les niveaux de gouvernement supérieurs. Cette consultation doit être effective et efficace, ce qui n'était pas le cas. Une telle concertation ne peut que contribuer à une meilleure qualité des législations et de leur adéquation aux besoins des citoyens. C'est une mesure de bonne gouvernance. Brulocalis

a également sollicité la réalisation d'une analyse d'impact auprès des communes sur la mise en œuvre du projet d'arrêté.

Brulocalis a alimenté les débats relatifs à l'évolution du **cadre légal régissant la voirie et les chantiers**. Sollicitée par la ministre Van den Brandt, en charge de la Mobilité, Brulocalis a rendu un **avis relatif à l'avant-projet d'ordonnance établissant le régime juridique de la voirie**, soulignant et alertant la ministre, ainsi que la Conférence des Bourgmestres, que l'avant-projet modifiait de nombreux aspects ayant un impact quotidien important sur la gestion de son territoire par une commune, sur ses finances et sur l'organisation d'activités (telles que les marchés, brocantes et foires) par celle-ci.

Brulocalis a également été consultée par la ministre bruxelloise de la Mobilité en vue de faire évoluer l'**ordonnance relative aux chantiers en voirie publique**. Si le rapport intermédiaire présente des avancées concrètes intéressantes, Brulocalis a toutefois insisté sur la nécessité de réformer Osiris, de renforcer la communication entre les communes et la Région ou encore de respecter l'autorité de police et de contrôle des communes sur le territoire communal (en ce compris donc sur les voiries régionales).

## 7. MOBILITÉ & SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La cellule mobilité de Brulocalis a accompagné les communes tout au long de l'année dans la mise en œuvre de leur politique de mobilité et de sécurité routière à travers l'organisation de groupes de travail, l'appui aux conseillers en mobilité, les enquêtes et partages d'expériences ou de pratiques, la rédaction d'avis sur des textes légaux régionaux, des publications ou la gestion d'appels à projets. Brulocalis assure également le secrétariat de la Commission consultative pour la Circulation Routière (CCCR) et gère la plateforme de signalisation routière Esign.

### En matière de mobilité

- 17 groupes de travail ont été organisés sur des thématiques telles que les mobility hubs, les bornes de recharge électriques, l'accessibilité piétonne, la politique de stationnement, la gestion des chantiers, les vélos cargos, le partage de projets de mobilité durable, l'organisation de l'action *be bright* ou encore la mobilité scolaire.
- Brulocalis a travaillé en étroite collaboration avec la VVSG, l'UVCW, les villes d'Anvers et

de Bruxelles et avec le soutien de la Ministre Lalieux et le SPF Sécurité sociale, sur une solution nationale pour un meilleur contrôle numérique du droit de stationnement des PMR. Celle-ci devrait voir le jour fin 2024.

- Le travail avec les communes sur l'encadrement et le soutien au déploiement des bornes de recharge électrique a suivi son cours, notamment avec la mise en place d'un tarif de rotation.
- La question de la gestion des trottinettes a été un point fort de l'actualité mobilité. Après avoir rendu un avis sur "l'arrêté cyclopartage", Brulocalis est également venue en soutien aux communes pour l'implémentation de cette nouvelle réglementation.
- Afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et de renforcer les liens entre les acteurs de la mobilité bruxelloise, la cellule mobilité de Brulocalis a organisé un voyage d'étude de 2 jours et demi à Berlin avec les conseillers en mobilité des communes, Bruxelles Mobilité ainsi que les échevins en charge de la mobilité.

Ce déplacement a permis de découvrir la stratégie de mobilité berlinoise à travers divers exposés et visites de terrain, sur des sujets aussi variés que les infrastructures piétonnes et cyclistes, les transports publics et l'aménagement des arrêts, les *Mobility Hubs* et leur application *Maas* ainsi que la gestion de l'espace public.

- Un échange d'expériences en matière de politique de mobilité avec les villes de Milan, Londres et Paris a également été possible, à Bruxelles cette fois, grâce à l'organisation par Brulocalis, en collaboration avec Bruxelles Mobilité, d'une demi-journée d'étude "inspirations d'ailleurs" dans le cadre du colloque Good Move.
- Une formation de 3 jours a été organisée à destination des conseillers en mobilité, autour de la *gestion du changement*, pour permettre aux participants de s'outiller afin de mieux appréhender les impacts d'une politique de mobilité en constante évolution.
- Comme chaque année, Brulocalis a géré la journée sans voiture impliquant sept réunions avec les différentes parties prenantes dont les zones de police et les administrations communales.
- La cellule mobilité publie également quatre fois par an son *Moniteur de la Mobilité et de la Sécurité routière*, en collaboration avec Bruxelles Mobilité, où quantité d'articles permettent d'informer les communes des dernières évolutions en matière de mobilité et de sécurité routière.
- De plus, Brulocalis est en charge de la gestion des appels

à projet « mobilité durable » de Bruxelles Mobilité, ayant permis cette année à 15 communes de financer un total de 34 projets pour un montant de 800.000€.

## En matière de sécurité routière

- Comme chaque année, Brulocalis a organisé des formations à destination des communes et des zones de police sur le Code de la route, le Code du gestionnaire, le stationnement et le code de la route ciblé sur les piétons et les cyclistes.
- Brulocalis est également partenaire pour la mise en œuvre de certaines actions du nouveau Plan régional de Sécurité routière 2021-2030. C'est dans ce cadre que Brulocalis a organisé un GT sur la sécurité routière autour et pour les écoles, et a lancé un premier GT regroupant les nouveaux coordinateurs sécurité routière fraîchement engagés dans les communes grâce au subside régional. Ce fut l'occasion pour ces derniers de faire connaissance, d'échanger sur leurs missions et de créer un réseau susceptible de les aider, entre autres, dans l'établissement de leur Plan d'action communal pour la sécurité routière.



Kapelleveld (Woluwé-Saint-Lambert), © screen.brussels

- La plateforme Esign, reprenant toute la signalisation routière et permettant la transmission des règlements complémentaires à la Commission Consultative pour la Circulation Routière s'étoffe progressivement. Brulocalis aide les communes à se l'approprier via des formations collectives et particulières, tant sur les règlements complémentaires que sur Esign. Parallèlement, Brulocalis a préparé avec la Région la version 2 qui n'attend plus qu'à être mise en place.
- Enfin, Brulocalis assure le secrétariat de la Commission Consultative pour la Circulation

**Routière (CCCR)** en rendant des avis sur base de consultations électroniques sur les règlements complémentaires des communes et de la Région. L'actualité a permis de rappeler l'importance de suivre rigoureusement les différentes étapes prévues par la législation en matière de signalisation routière. Le secrétariat de la CCCR a également organisé une réunion en présentiel pour traiter des conséquences des dernières modifications du code de la route, comme par exemple sur les admissions sur les sites spéciaux franchisables, ou des critères d'octroi des places réservées pour les PMR.

## 8. ENVIRONNEMENT ET VILLE EN TRANSITION

Depuis près d'une vingtaine d'années, Brulocalis appuie les communes en matière de développement durable. Les missions ne cessent de croître et d'évoluer, à l'image des défis environnementaux de plus en plus nombreux. En 2023, faisant suite à la demande des communes et du Gouvernement, de nouvelles compétences se sont ajoutées notamment en rapport avec la Stratégie de propreté urbaine Clean.brussels et la stratégie de rénovation du bâti bruxellois, Renolution.

### « Action Climat »

Dans le cadre de l'appel à projets régional « Action Climat », Brulocalis a participé :

- aux 6 séances d'information concernant l'appel à projets « Action Climat » ;
- aux 6 séances de jurys des dossiers de candidatures thématiques, en y effectuant un rôle d'expert externe et de secrétariat ;
- aux 14 comités d'accompagnement des programmes actions climat (PAC).

Au total, ce ne sont pas moins de 43 projets qui ont été financés pour un total de 3,8 millions d'euros.

### Ateliers et formations

En collaboration avec Bruxelles Environnement, Brulocalis a co-organisé et participé à 13 ateliers et formations à destination des agents communaux en charge des thématiques climat et environnement.

### Stratégie Good Food 2022-2030 :

- Brulocalis a co-organisé la première réunion de coordination locale Good Food, qui réunit les communes et la Région autour de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie Good Food 2.0.
- À la demande de Bruxelles Environnement, Brulocalis a participé pour la première fois au jury « Label cantines Good Food ».



## PACE – Plan Air Climat Energie

À l'occasion d'une demande d'avis de Brulocalis de la part du Gouvernement à propos du nouveau Plan régional Air-Climat-Energie, voté en 2023, Brulocalis a organisé une réunion de concertation relative au PACE, en présence des échevins et des agents communaux concernés par la thématique.

## Groupes de travail intercommunaux (GTI)

Brulocalis a participé et co-organisé avec Bruxelles Environnement six séances de groupes de travail intercommunaux, ayant comme thématiques les Plans Air Climat, Good Food, les projets durables dans les CPAS, et pour la première fois, un GTI concernant l'optimisation de la gestion des piscines communales.

## Stratégie de propreté urbaine Clean.brussels

- À la demande des communes et du Gouvernement, Brulocalis a participé au déploiement de la nouvelle Stratégie Clean.brussels, en prenant part aux réunions du Conseil de coopération communes-Région (ainsi qu'aux réunions du Bureau du Conseil).
- Brulocalis a pris part aux discussions du GT «convention de nettoyage» tout d'abord par la réalisation d'une enquête à destination des communes qui a alimenté l'Agence Bruxelles Propreté dans ses premières réflexions sur la révision du modèle de convention. Ensuite, au

travers de sa participation aux trois réunions du GT, Brulocalis a pu soutenir la vision des communes dans la perspective d'un modèle de convention équilibré.

- Brulocalis a participé au total à 13 réunions, GT, Bureau ou Conseil de coopération Communes-Région dans le cadre de la Stratégie Clean.brussels.

## Visites de terrain

- Brulocalis a co-organisé et participé à une visite de terrain intercommunale dans la commune de Forest. Ce fut l'occasion pour les participants de visiter la pépinière communale et le verger exploratoire, d'échanger sur le projet de réaménagement des espaces publics de la commune et de mieux comprendre la politique environnementale communale au travers d'une balade au fil des aménagements eau et nature.

## Stratégie de rénovation énergétique Renolution

Brulocalis a démarré une nouvelle mission soutenue par Bruxelles Environnement en collaboration avec Urban. Par la mise en place d'un GTI spécifique sur la rénovation collective/groupée (intégré au sein de l'atelier «Rénovation Urbaine» de l'Alliance Renolution), Brulocalis et Bruxelles Environnement souhaitent étudier les possibilités de rénovation à plus grande échelle que celle individuelle afin d'accélérer le processus de rénovation du bâti bruxellois, condition sine qua none à l'atteinte des objectifs de Renolution: réduction de la consommation énergétique des logements,



neutralité énergétique dans le tertiaire, approche circulaire de la rénovation.

Brulocalis a rassemblé des agents communaux ainsi que les échevins concernés, afin de :

- Étudier une définition commune de la rénovation groupée ;

- Analyser le rôle qu'une commune peut jouer dans ce cadre et le parcours théorique d'une demande de permis groupée ;
- Identifier les contraintes/opportunités et les freins/solutions à la rénovation groupée ;
- Suivre les exemples de rénovations groupées menées dans la Région bruxelloise ;
- Echanger les bonnes pratiques.

## 9. DÉMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

Brulocalis et les 19 communes et CPAS bruxellois organisent, depuis près de 20 ans, des activités dans le cadre de la Semaine Européenne de la Démocratie Locale (SEDL) avec le soutien de Bruxelles Pouvoirs Locaux (BPL). Les collectivités locales et les associations des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe organisent dans ce cadre des initiatives et des activités publiques dans le but de rencontrer et d'impliquer les citoyens sur des thèmes d'intérêt local. L'objectif est de promouvoir et de renforcer la démocratie locale et la participation citoyenne au niveau local au travers d'un travail d'animation et de coordination des communes bruxelloises.

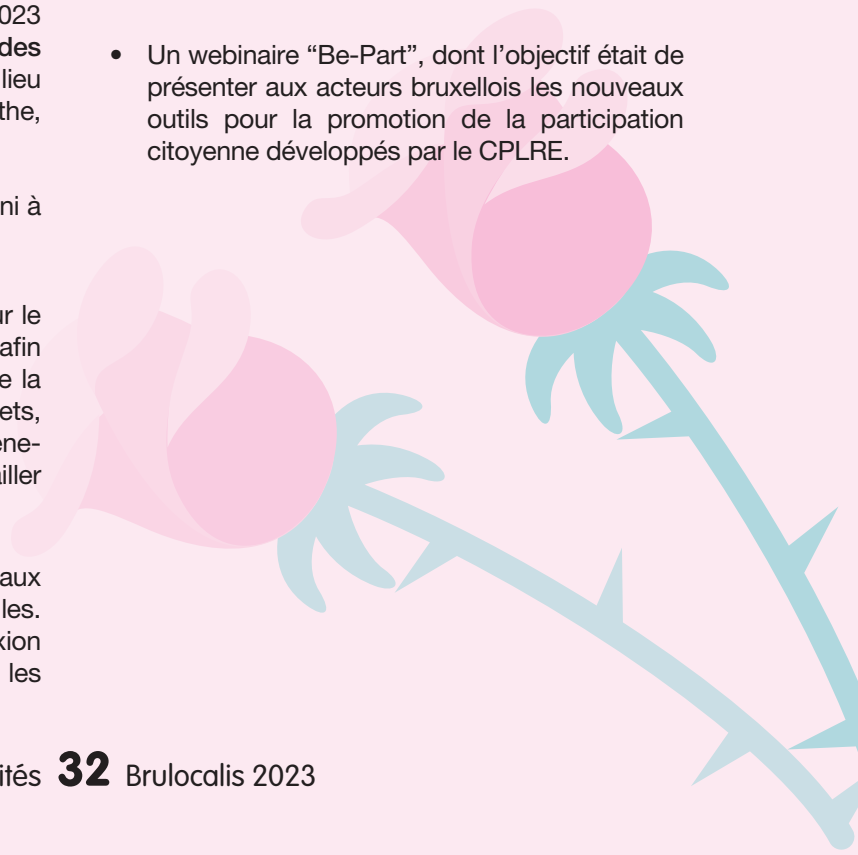
Le fonctionnement général pour la mise en place et la tenue de l'opération au sein des communes bruxelloises s'opère en tripartite. La Région soutient et finance tandis que Brulocalis coordonne un groupe de travail intercommunal (GTI) et définit un fil rouge pour l'ensemble des activités. Les communes quant à elles développent des actions auprès des citoyens via un **appel à projets** géré par Brulocalis. Proposé par le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE), le thème de 2023 portait sur la **résilience démocratique au cœur des communautés locales**. Des projets SEDL ont eu lieu dans les communes de Berchem-Sainte-Agathe, Jette, Uccle et Forest.

Le groupe de de travail intercommunal s'est réuni à **plusieurs occasions** :

- Un évènement en ligne a été organisé pour le lancement de l'appel à projets SEDL 2023, afin d'y présenter le nouveau thème biennal de la SEDL, les changements de l'appel à projets, ainsi que le calendrier des étapes et évènements. Le CPLRE est intervenu pour détailler l'initiative SEDL au niveau européen.
- Un atelier participatif s'est tenu dans les locaux de la maison de quartier Malibran, à Ixelles. Son objectif consistait à amener une réflexion collective et à créer des synergies entre les

différentes idées de projets de participation et de démocratie citoyenne. Ce fut l'occasion, au cours d'exercices en intelligence collective, de se concentrer sur le public-cible des évènements SEDL et d'étudier un cas concret.

- Un évènement co-organisé avec le BIJ (Bureau International de la Jeunesse) dans les bureaux du CCRE (le Conseil des Communes et Régions européennes) a été l'occasion de présenter différents outils, bonnes pratiques et stratégies dans les matières suivantes :
  - Democracy Reloading – Des outils pour les communes et villes.
  - La construction et l'élaboration des partenariats intercommunaux bruxellois.
  - La participation des jeunes dans la prise de décision locale dans la Région bruxelloise.
  - Les opportunités de financement des projets de participation des jeunes.
- Un webinaire "Be-Part", dont l'objectif était de présenter aux acteurs bruxellois les nouveaux outils pour la promotion de la participation citoyenne développés par le CPLRE.





## 10. EUROPE, INTERNATIONAL & COOPÉRATION

### Groupe de travail Europe

Le GT Europe de Brulocalis poursuit trois grands objectifs: sensibiliser et informer les communes sur les opportunités de financement européen; développer l'expertise des communes en matière de projets européens; capitaliser sur l'expérience des communes.

Cette année, trois réunions collectives ont été organisées en matière de subventions européennes:

- une session d'information sur le programme Erasmus+ et ses opportunités de financement pour des projets de coopération au développement;
- une visite de la Commission européenne qui a eu lieu dans le bâtiment Charlemagne et qui a permis aux participants de connaître les principales actions de l'UE en lien avec les politiques locales;

- et une rencontre avec les villes de Liège et Malines qui ont partagé leurs pratiques en matière de recherche et gestion de subsides européens.

Une formation de deux jours a été organisée par la cellule Europe sur demande de la commune de Schaerbeek. Celle-ci a attiré une vingtaine de fonctionnaires qui ont pu acquérir les bases en montage de projets européens. Un sondage mené auprès de participants, concernant les éléments théoriques et pratiques de la formation, a révélé un taux de satisfaction de 100%.

Le site web de Brulocalis et d'autres outils de communication ont été utilisés pour assurer une diffusion large d'informations. 62 fiches synthétiques concernant les subsides européens ont été mises à jour et 23 nouvelles fiches ont été publiées sur la base de données subsides. Ce travail a été complété par la newsletter bimestrielle envoyée au GT Europe qui reprend les actualités européennes, les appels à projets et les sessions d'information ou de réseautage, et par la nouvelle «newsletter subsides».

En 2023, le conseiller Europe a répondu à 51 questions en lien avec les programmes européens. Des réunions individualisées ont été organisées avec 5 pouvoirs locaux afin de les orienter dans les financements européens et/ou les accompagner dans le montage de projets. Fin 2023, la cellule Europe de Brulocalis a réussi à atteindre tous les membres de l'association via ses outils de communication (le site web et la «newsletter Europe» notamment), ses réunions et formations, ses réponses aux questions et des rencontres bilatérales.



Cité Moderne - Moderne Wijk, © visit.brussels - Jean-Paul Remy

## Programme de Coopération Internationale Communale (CIC)

Brulocalis, en tant qu'acteur agréé, permet aux communes d'accéder aux **subsidés de la coopération fédérale belge dans le cadre du programme de CIC**, dont le financement leur permet de développer un réel partenariat à long terme (5 ans, renouvelable) avec une commune du Sud (Maroc, RDC ou Sénégal). La cellule coopération assure la gestion et la coordination du programme 2022-2026 et soutient les communes impliquées dans la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des actions. En 2023, au total, près d'un million d'euros a été mis à disposition des 21 partenariats communaux (10 au Maroc, 4 au Sénégal et 7 en RDC) gérés par Brulocalis dans différents projets et activités. Pour la période 2022-2026, le budget total pour les partenariats communaux s'élève à presque 5 millions d'euros.

Parallèlement sur ces 3 pays d'intervention, Brulocalis participe à des cadres stratégiques communs (CSC) aux côtés des autres organisations agréées (ONG ou autres acteurs institutionnels belges, comme nos homologues de l'UVCW et de la VVSG) qui visent à harmoniser et à améliorer l'intervention de la coopération indirecte belge dans ces pays partenaires. Dans ce cadre, Brulocalis a participé à Rabat au forum des acteurs belges et à Bruxelles au dialogue stratégique avec la DGD pour le Maroc. De même, les coordinateurs au Sénégal et en RDC ont représenté Brulocalis aux réunions similaires à Dakar et à Kinshasa.

À côté de ces 3 CSC pays, Brulocalis est engagée également dans un CSC thématique «Villes Durables» 2022-2026, initié par son association-sœur flamande, la VVSG. Brulocalis a appuyé la tenue d'une plateforme des partenaires sénégalais du CSC Ville Durable à Sokone au Sénégal en novembre.

L'année a été marquée par 3 **missions de suivi** par Brulocalis au Sénégal et au Maroc durant lesquelles les conseillers ont pu rencontrer les acteurs clés dans les communes et visiter des projets menés sur le terrain avec l'appui du programme.

- **Mission de suivi de Brulocalis au Maroc.** Brulocalis a participé début mars à Rabat à deux réunions stratégiques pour le programme CIC et ses communes participantes: le 6 mars, le forum des acteurs belges de la coopération au développement présents au Maroc et organisé par l'Ambassade de Belgique; et le 7 mars, la réunion des organisations belges et de leurs partenaires

marocains du CSC Maroc. La participation de Brulocalis a permis de mieux connaître les stratégies des différents acteurs belges, ainsi que d'identifier et de concrétiser certaines synergies et complémentarités. La mission s'est poursuivie par une visite de suivi dans la région d'Al Hoceima à la rencontre de deux communes du programme, Al Hoceima et Aït Youssef Ou Ali, partenaires respectives de Schaerbeek et de Koekelberg. Cette mission a enfin été l'occasion de rencontrer et de définir le plan d'action de la nouvelle coordinatrice nationale au Maroc, qui a démarré ses fonctions en janvier au profit de l'ensemble des communes marocaines participantes.

- **Visite de terrain chez les partenaires marocains.** L'équipe de Brulocalis a rencontré au Maroc du 24 au 28 septembre les trois partenaires impliqués sur le programme fédéral de Coopération internationale communale (PCIC), situés dans la région du Souss-Massa. Brulocalis a été accueillie par les communes marocaines de Belfaa, Oued Essafa et Ait Baha qui ont respectivement un partenariat avec Jette, Evere et Etterbeek.
- **Visite de terrain chez 3 partenaires sénégalais.** Du 20 au 25 novembre, l'équipe a ensuite rencontré trois des quatre partenaires sénégalais: les communes de Léona, Grand-Dakar et Mbour, partenaires respectives de Hastière, Berchem Sainte-Agathe et Molenbeek. Les échanges ont principalement porté sur le fonds communal mis en place pour soutenir le développement économique local. Brulocalis était accompagnée dans chaque commune par un coordinateur d'une autre commune afin de favoriser les échanges entre pairs et l'apprentissage mutuel. Mbour a ainsi pu porter un regard sur l'expérience de Léona, qui à son tour a pu apprendre de l'expérience de Grand Dakar, qui pour sa part a accompagné la visite à Mbour.

Le 16 mai, Brulocalis a eu l'occasion de rencontrer les représentants de la Ville de Tanger en visite chez leur partenaire, Saint-Josse-ten-Noode, dans le cadre de la mise en œuvre du programme CIC. Les deux communes souhaitent développer leurs échanges notamment autour du renforcement de la capacité d'accueil de l'Institut Princesse Lalla Meryem pour enfants autistes, et de l'accessibilité de lieux publics aux personnes porteuses de handicap.

Le 13 novembre, Brulocalis a organisé une après-midi de réflexion sur les dynamiques partenariales dans la coopération. L'ONG Echo Communication a présenté l'outil CAP (Co-construire un Accord de Partenariat) et les communes présentes ont

eu l'occasion de tester cet outil qui prend la forme d'un jeu. La commune de Molenbeek a témoigné de son expérience de cet outil, utilisé dans le cadre de son partenariat avec la commune de Mbour au Sénégal.

La cellule Coopération veille également à la **formation continue** des communes, élus et fonctionnaires sur les enjeux et les méthodes propres à la coopération au développement, et a organisé, entre autres :

- **12 rencontres de coordination** (4 en RDC, 5 au Sénégal et 3 au Maroc) et d'échange entre communes en Belgique, de même que, en appui aux coordinations nationales locales une rencontre de coordination à Agadir, à Mbour, à Kinshasa entre partenaires communaux respectivement marocains, sénégalais et congolais.
- **Des réunions multi-pays** ont été mises en place à partir de cette année afin de créer plus de lien entre les différents programmes de coopération des trois pays. Dans ce cadre, une première rencontre ouverte à l'ensemble des coordinateurs bruxellois des trois pays s'est tenue en juin et un atelier de formation/réflexion sur les questions de partenariat en novembre.
- **Un module de formation en coopération internationale.** En septembre et octobre, Brulocalis et l'UVCW ont organisé avec le Centre OMER (Observer les Mondes en Recomposition) de l'Université de Liège un module de formation à l'attention des Coordinateurs belges avec pour objectif d'encore renforcer les capacités des communes bruxelloises et wallonnes à se profiler comme des partenaires pertinents des communes africaines et de la société civile dans le contexte évolutif actuel de la coopération au développement. Organisé sous forme d'un module de trois jours, la formation touchait à divers thèmes essentiels tels que l'architecture de l'aide internationale, ses origines et ses enjeux actuels, les préjugés qui l'entourent et les pièges qu'elle génère.
- **Un module de formation** de 5 jours, en résidentiel, à la **gestion et au suivi-évaluation de projets** a également été organisé en juillet à Somone au Sénégal pour les coordinateurs locaux et agents du Bureau de développement local des communs partenaires.

En 2023, Brulocalis a également facilité une rencontre entre ENABEL, WBI et les communes actives ou souhaitant investir une coopération en **Palestine**.

Brulocalis participe par ailleurs à l'accompagnement d'un **projet pilote de digitalisation de l'état civil en RDC**, initié et coordonné par la Région de Bruxelles-Capitale. Le financement de 200.000 € vient compléter les efforts des partenariats communaux sur le renforcement institutionnel au niveau de l'état civil mené sur le programme 2022-2026 en RDC. La commune de Kintambo, partenaire d'Uccle, est partie prenante dans ce projet, comme commune pilote.

## **44<sup>ème</sup> Session du CPLRE à Strasbourg**

Le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe (CPLRE) a tenu sa 44<sup>ème</sup> Session du 21 au 23 mars à Strasbourg. La délégation belge y a participé, pour la première fois sous la Présidence de Carla Dejonghe (représentante de la Chambre des régions, membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et Conseillère communale à Woluwe-Saint-Pierre). C'est également la première session présidée par le nouveau Secrétaire Général élu en octobre 2022, Mathieu Mori.

## **Conférence finale *IncluCities***

Du 28 au 29 mars, Brulocalis a également participé à la conférence finale IncluCities, le projet supervisé pendant les trois dernières années sur la Ville de Bruxelles et de la commune de Schaerbeek pour faciliter l'intégration des migrants. La conférence finale, organisée par le coordinateur européen, le CCRE, a commencé le 28 mars par le *Consortium meeting* rassemblant tous les partenaires européens du projet.

Lors de la deuxième journée, les partenaires européens se sont retrouvés au Comité des Régions, afin de débattre des résultats des différents partenariats entre les villes et des aspects politiques de la participation des villes mentors et mentorées dans ce projet pilote, mais aussi d'échanger avec des représentants des institutions européennes (Commission Européenne et Comité des Régions). La journée a été clôturée par trois workshops portant sur l'égalité des chances, sur le rôle de l'éducation, sur l'utilisation de la langue et du bénévolat comme outils pour l'intégration à long terme des migrants, et enfin sur le nouveau modèle de ville « inclusive ».



Le Logis-Floréal (Watermael-Boitsfort), © visit.brussels - Jean-Paul Henry

# 3 Les organes de gestion de Brulocalis

# ASSEMBLÉE DES MEMBRES ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lors de l'Assemblée Générale, les membres du Conseil d'Administration sont nommés. Celui-ci se compose de 19 à 39 administrateurs:

- 19 administrateurs sont désignés sur proposition des communes affiliées, chacune disposant d'un siège;
- 19 administrateurs supplémentaires, au plus, sont désignés en vue de parachever les équilibres politique et linguistique de Brulocalis;
- 1 administrateur représentant la Fédération des CPAS bruxellois, en vertu de l'article 15,§5, des statuts, tels que modifiés lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2022. Le Président de la Fédération des CPAS siège également au sein du Bureau politique.

- Seuls les bourgmestres, échevins et conseillers communaux de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent siéger comme administrateurs, à l'exception du cas visé à l'article 15,§5 des statuts. La candidature d'un conseiller communal n'est recevable que si le collège de la commune où ce conseiller exerce son mandat ne formule pas d'opposition motivée à son encontre.

Assistent également aux réunions du Conseil d'Administration, en tant que membres experts disposant d'une voix consultative, 4 mandataires ainsi qu'un fonctionnaire des CPAS, présentés par la Fédération des CPAS bruxellois, ainsi que 4 fonctionnaires communaux, présentés par leurs fédérations. Ils doivent être agréés par le Conseil d'Administration.

## ADMINISTRATEURS

**Marie-Pierre BAUWENS** Conseillère communale à Auderghem

**Nora BEDNARSKI** Conseillère communale à Ixelles

**Christian BÉOZIERE** Conseiller communal à Evere

**Jos BERTRAND** Conseiller communal à Watermael-Boitsfort

**Jonathan BIERMANN** Échevin à Uccle

**Marie BIJNENS** Échevine à Koekelberg

**Philippe BOIKETÉ** Échevin à Saint-Josse-ten-Noode

**Sophie de VOS** Bourgmestre à Auderghem

**Vincent de WOLF** Bourgmestre à Etterbeek

**Olivier DELEUZE** Bourgmestre à Watermael-Boitsfort

**Anne DELVAUX** Conseillère communale à Woluwe Saint-Pierre

**Cindy DEVACHT** Conseillère communale à Jette

**Riet DHONT** Conseillère communale à la Ville de Bruxelles

**Hervé DOYEN** Conseiller communal à Jette

**Danielle EVRAUD** Conseillère communale à Molenbeek-Saint-Jean

**Sihame HADDIOUI** Échevine à Schaerbeek

**Marc HERMANS** Conseiller communal à Berchem-Sainte-Agathe

**Serge JANSSEN** Conseiller communal à Ganshoren

**Philippe JAQUEMYS** Échevin à Woluwe-Saint Lambert

**Geoffroy KENSIER** Conseiller communal à Ixelles

**Perrine LEDAN** Échevine à Uccle

**Patrick LENAERS** Échevin à Etterbeek

**Marc LOEWENSTEIN** Conseiller communal à Forest

**Olivier MAINGAIN** Bourgmestre à Woluwe-Saint Lambert

**Gilles MAROT** Conseiller communal à Ixelles

**Sunny MOHAMMAD AAMIR NAEEM** Conseiller communal à Anderlecht

**Catherine MOUREAUX** Bourgmestre à Molenbeek-Saint-Jean

**Hang NGUYEN** Échevine à Watermael-Boitsfort

**Stéphane OBEID** Échevin à Ganshoren

**Mohamed OURIAGHLI** Conseiller communal à la Ville de Bruxelles

**Lucie PETRE** Conseillère communale à Schaerbeek

**Martine RAETS** Échevine à Evere

**Maximilien RALET** Conseiller communal à Ixelles

**Jos RAYMENANTS** Échevin à Saint-Gilles

**Vanessa RIGODANZO** Conseillère communale à Auderghem

**Jean SPINETTE** Bourgmestre à Saint-Gilles

**Esmeralda VAN DEN BOSCH** Échevine à Forest

**Michel VAN KERK** Conseiller communal à Koekelberg

**Khalid ZIAN** Président de la Fédération des CPAS bruxellois

## MEMBRES EXPERTS

**Myriem AMRANI** Présidente du CPAS de Saint-Gilles

**Marianne DE RU** Présidente de la Fédération des Receveurs communaux et de CPAS

**David LEISTERH** Président du CPAS de Watermael Boitsfort

**Nicolas LONFILS** Président du CPAS de Forest

**Harold PEETERS** Secrétaire du CPAS d'Anderlecht

**Philippe ROSSIGNOL** Secrétaire communal à Berchem-Sainte-Agathe

**Patricia van DER LIJN** Secrétaire communale à Ixelles

**Marcel VERMEULEN** Secrétaire communal à Anderlecht

**Jean-Claude VITOUX** Président du CPAS d'Auderghem

## SECRÉTAIRE

**Corinne FRANÇOIS** Directrice de Brulocalis

## BUREAU

Le Conseil d'Administration nomme en son sein un BUREAU, qui se compose au maximum de 10 administrateurs, dont le Président et les trois Vice-présidents.

Au 31 décembre, la composition du bureau se présentait comme suit :



**Olivier DELEUZE**  
Bourgmestre à  
Watermael-Boitsfort et  
Président



**Jos RAYMENANTS**  
Échevin à Saint-Gilles  
et  
1<sup>er</sup> vice-président



**Vanessa RIGODANZO**  
Conseillère communale  
à Auderghem et  
2<sup>ème</sup> vice-présidente



**Stéphane OBEID**  
Échevin à Ganshoren  
et 3<sup>ème</sup> présidente



**Jos BERTRAND**  
Conseiller communal à  
Watermael-Boitsfort



**Philippe BOIKETÉ**  
Échevin à  
Saint-Josse-ten-Noode



**Hervé DOYEN**  
Conseiller communal  
à Jette



**Marc LOEWENSTEIN**  
Conseiller communal  
à Forest



**Martine RAETS**  
Échevine à Evere



**Khalid ZIAN**  
Président de la  
Fédération  
des CPAS bruxellois



Coquilhat (Eterbeek), © visit.brussels - Jean-Paul Femy

# Annexes

# LES ACTIVITÉS DU BUREAU ET DU CA

Le Conseil d'Administration de Brulocalis s'est réuni une fois. À cette occasion, le Rapport de Monitoring du Congrès des Pouvoirs locaux et Régionaux a été présenté, et mis en rapport avec la situation financière des pouvoirs locaux bruxellois, afin de discuter sur les éventuelles pistes pour le futur.

Le Bureau s'est réuni pour sa part à 13 reprises, lors desquelles les dossiers politiques suivants ont été examinés:

- Avis relatif à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur l'utilisation de modes de transport partagés en flotte libre alternatifs à l'automobile, dit Arrêté Cyclopartage.
- Suivi du GT Finances communales: le pré-compte immobilier différencié.
- Plan Régional Air-Climat-Energie 2030 de la Région de Bruxelles-Capitale - Projet d'avis de Brulocalis
- Avis sur l'avant-projet d'ordonnance établissant le régime juridique de la voirie.
- Soutien de Brulocalis à la Déclaration «Join – Boost – Sustain» visant à la promotion de la transformation numérique durable dans les villes et collectivités de l'UE.
- Présentation des résultats et conclusions du projet Inclucities.
- Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif aux changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme – Avis de Brulocalis.
- Résultats du monitoring de la Belgique de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale (CEAL).
- Présentation de la convention Groupe de Travail Europe.
- Bornes de recharge électrique: état des lieux sur la question de la mise en place du tarif de rotation.
- Révision de la Convention Développement durable.
- Note sur l'avant-projet d'ordonnance 'Bruxelles numérique' et sa transposition aux Pouvoirs locaux.
- Fiche rapportage: Rencontre du 24/3 avec Annelies VERLINDEN, Ministre de l'Intérieur, sur le projet de loi Approche administrative.
- Fiche rapportage: Rencontre du 27/2 avec le Cabinet de la Ministre des Pensions, Karine LALIEUX – évolution du dossier.
- Fiche rapportage: Etat généraux de la police.
- Consultation sur la modification de l'article 21 de la NLC relative au port de l'écharpe des Bourgmestres et Echevins.
- Consultation relative à l'arrêté de mise en œuvre de l'article 19 de la NLC - Traitement des Bourgmestres et échevins.
- Mise en œuvre Plan stratégique 2022-2026 - Activités internationales et Réseau européen de Brulocalis et catalogue de bonnes pratiques: proposition d'approbation du protocole de collaboration avec Bruxelles international.
- Scan-cars - Demande de soutien de la plateforme nationale de partage de données pour le contrôle automatisé du droit de stationnement PMR.
- Demande d'avis Commission de la Justice de la Chambre des Représentants - Proposition de loi modifiant l'ancien Code Civil en vue d'assouplir la procédure de changement de nom.





- Evaluation du décret relatif aux centres culturels – Avis d’initiative.
- Consultation relative à l’avant-projet de décret et ordonnance conjoints portant création du code bruxellois de l’égalité de la non-discrimination et de la promotion de la diversité.
- Consultation relative à l’avant-projet d’ordonnance conjointe relative à la Gouvernance locale.
- Consultation relative à l’avant-projet d’ordonnance modifiant la NLC (dispositions diverses).
- Avis d’initiative sur la Réforme de l’Accueil extrascolaire et de vacances (Réforme Accueil Temps libre).
- Le « blues » des bourgmestres et des élus – point oral.
- Consultation relative à la proposition de loi modifiant la loi du 15 décembre 2013 portant des dispositions diverses concernant la simplification administrative en vue d’élargir l’analyse d’impact de la réglementation aux effets de celle-ci sur les pouvoirs locaux.
- Consultation relative à l’avant-projet d’ordonnance portant le Code bruxellois du Bien-être animal.
- Note relative au Mémoire fédéral commun aux 3 Associations de villes et communes belges.
- Avis concernant le projet d’arrêté relatif au code bruxellois de la voie publique.
- Avis relatif à la Stratégie Good Soil – état des lieux et avis des communes.
- Avis concernant l’avant-projet d’ordonnance modifiant l’ordonnance du 17 juillet 1997 relative à la lutte contre le bruit en milieu urbain.
- Consultation sur l’avant-projet d’ordonnance modifiant la NLC et le Code bruxellois de procédure fiscale et projet d’arrêté d’exécution.
- Pour information: Mémoire fédéral après le passage au Bureau du 18/09 – Modifications suite aux discussions tenues.
- Mémoire régional 2024 de la Conférence des Bourgmestres et de Brulocalis.
- Demande d’avis relatif au projet d’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale modifiant l’arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 4 mars 1999 fixant la liste des installations de classe IB, II, IC, ID et III en exécution de l’article 4 de l’ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d’environnement.



## MULTIPLES DÉMARCHES DE BRULOCALIS

Tout au long de l'année, Brulocalis s'adresse à divers acteurs politiques, suite aux prises de position de ses organes de gestion. Elle mène également, lorsqu'il s'agit de dossiers fédéraux, des actions en collaboration et concertation avec ses associations sœurs wallonne (UVCW) et flamande (VVSG).

Ainsi, Brulocalis a adressé 36 courriers, à divers acteurs institutionnels, qui soulignent tantôt la difficulté d'interprétation d'un texte légal ou complémentaire, tantôt une difficulté d'application sur le terrain, ou encore qui transmettent nos avis sur des projets de textes ou nos revendications. (22 avis)

### Liste des courriers politiques :

- Courrier commun (3 Associations) du 6 janvier adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins des communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant la formation d'un groupe de travail intercommunal concernant la rénovation urbaine dans le cadre de la stratégie RENOLUTION.
- Courriel du 11 janvier adressé aux Bourgmestres, Secrétaires communaux et Echevins en charge de la culture concernant la réflexion sur les ajustements du décret relatif aux centres culturels.
- Courriel du 30 janvier adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke VAN DEN BRANDT, concernant l'arrêté «micromobilité et cyclopartage» – Remarques de Brulocalis.
- Courrier commun (Fédération des CPAS) du 13 février adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain MARON, concernant:
  - le projet d'accord de coopération entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune relatif à l'aide sociale aux ménages dans le cadre de la mise en œuvre de mesures sociales dans le secteur de l'eau ;
  - l'avant-projet d'ordonnance portant assentiment de l'accord de coopération du entre la Région de Bruxelles-Capitale et la Commission communautaire commune relatif à l'aide sociale aux ménages dans le cadre de la mise en œuvre de mesures sociales dans le secteur de l'eau - 1<sup>ère</sup> lecture.
- Courrier du 20 mars adressé aux Collèges des Bourgmestres et Echevins des communes de la Région de Bruxelles-Capitale concernant le lancement d'un groupe de travail intercommunal concernant le suivi de la stratégie de propreté urbaine Clean.brussels et mise en place du Bureau et du Conseil de coopération Communes/Région de la propreté urbaine.
- Courrier du 23 mars adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la Démocratie participative, Alain MARON, concernant la stratégie Clean.Brussels – désignation de représentants communaux.
- Courrier du 29 mars adressé au Collèges des Bourgmestres et Echevins de la ville et communes de la Région de Bruxelles-Capitale en ce qui concerne le questionnaire concernant les pratiques communales en matière d'accueil de nouveaux habitants.
- Courrier du 3 avril adressé au Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine, des Relations européennes et internationales, du Commerce extérieur et de la Lutte contre l'Incendie et l'Aide médicale urgente, Pascal SMET, concernant le projet d'arrêté relatif aux changements d'utilisation soumis à permis d'urbanisme : Avis de Brulocalis.
- Courrier commun (Brulocalis & UVCW) du 4 avril adressé au Premier Ministre, Alexander DE CROO, concernant l'utilisation de la procédure négociée sans publication préalable en cas d'achats d'opportunité – usage de la délégation au Roi prévue par la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.
- Courrier du 12 avril adressé au Ministre-Président, aux Députés fédéraux régionaux et aux Ministres et Secrétaires d'Etat de la Région de Bruxelles-Capitale concernant le suivi du monitoring de l'application de la Charte européenne de l'autonomie locale.
- Courrier du 18 avril adressé au Ministre en charges des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'ordonnance «Bruxelles numérique» et sa transposition aux Pouvoirs locaux.
- Courrier du 19 avril adressé au Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces concernant la représentation de Brulocalis au sein du CECP.
- Courrier commun (3 Associations) du 27 avril adressé au Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, Vincent VAN PETEGHEM, concernant le projet de réforme fiscale.

- Courriel du 22 mai adressé à la Commission de la Justice de la Chambre des représentants concernant la proposition de loi relative à l'accès aux registres de la population aux fins de généalogie successorale – avis de Brulocalis.
  - Courrier commun (3 Associations) du 30 mai adressé au Ministre des Affaires sociales, Frank VANDENBROUCKE, concernant la modification de l'article 17 de l'AR ONSS – Impact sur le secteur de la jeunesse.
  - Courriel du 8 juin adressé aux Cabinets ministériels de la Région de Bruxelles-Capitale concernant l'avant-projet d'ordonnance établissant le régime juridique de la voirie.
  - Courrier du 19 juin adressé au Ministre en charge des Pouvoir locaux, Bernard CLERFAYT, concernant le projet d'arrêté exécutant l'article 19; §§1 et 3, alinéa 1<sup>er</sup> de la NLC.
  - Courrier du 28 juin adressé à la Secrétaire d'Etat à la Région de Bruxelles-Capitale, chargée du Logement et de l'Égalité des Chances, Nawal BEN HAMOU, concernant l'avant-projet de décret et ordonnance conjoint portant création du Code bruxellois de l'égalité, de la non-discrimination et de la promotion de la diversité.
  - Courrier du 28 juin adressé à la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes, Bénédicte LINARD, concernant l'évaluation du décret relatif aux centres culturels et son arrêté d'exécution.
  - Courrier du 28 juin adressé à la Présidente de la Commission de la Justice de la Chambre des représentants, Kristien VAN VAERENBERGH, concernant l'examen de la proposition de loi modifiant l'ancien Code civil en vue d'assouplir la procédure de changement de nom, n°3201/1.
  - Courrier du 28 juin adressé au Ministre en charge des Pouvoir locaux, Bernard CLERFAYT, concernant le projet d'arrêté exécutant
- l'article 21, alinéa 2 de la NLC et déterminant le signe distinctif des bourgmestres et échevins.
  - Courrier (UVCB) du 6 juillet adressé au Ministre-Président du Gouvernement wallon, Elio DI RUPO, concernant la demande de remplacement de Monsieur Maxime Hardy, Membre effectif régional de la Délégation belge au Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe.
  - Courrier du 3 août adressé au Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'ordonnance relatif à la Gouvernance locale.
  - Courrier du 3 août adressé au Ministre en charge des Pouvoirs Locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'ordonnance modifiant la NLC.
  - Courriel du 29 août adressé au Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé des Pouvoirs locaux et du Bien-être animal, Bernard CLERFAYT, concernant l'avis de Brulocalis relatif à l'avant-projet d'ordonnance portant le Code bruxellois du Bien-être animal.
  - Courrier du 1<sup>er</sup> septembre adressé à la Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, Bénédicte LINARD, concernant la réforme ATL (points d'attention).
  - Courrier du 6 septembre adressé au Président de la commission de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Migration et des Matières administratives, Ortwin DEPOORTERE, concernant la proposition de loi du 15 décembre 2013



portant des dispositions diverses concernant simplification administrative en vue d'élargir l'analyse d'impact de la réglementation aux effets de celle-ci sur les pouvoirs locaux.

- Courrier du 19 septembre adressé au Ministre en charge des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avant-projet d'ordonnance portant le Code bruxellois du Bien-être animal – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 21 septembre adressé à la Ministre du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, chargée de la Mobilité, des Travaux publics et de la Sécurité routière, Elke VAN DEN BRANDT, concernant le projet d'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relatif au Code bruxellois de la voie publique – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 28 septembre adressé à la Ministre de la Coopération au développement et de la Politique des Grandes villes, Caroline GENNEZ, concernant l'invitation à la Conférence «Villes durables».
- Courrier du 17 octobre adressé au Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Propreté publique, de l'Action sociale et de la Santé, Alain MARON,

concernant l'avant-projet modifiant l'Ordonnance du 17 juillet 1997 relative à la lutte contre le bruit et les vibrations en milieu urbain – Avis de Brulocalis.

- Courrier du 19 octobre adressé au Ministre de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Énergie, de la Propreté publique, de l'Action sociale et de la Santé, Alain MARON, concernant la stratégie régionale Good Soil – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 25 octobre adressé au Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale chargé des Pouvoirs locaux, Bernard CLERFAYT, concernant l'avis relatif à l'avant-projet d'ordonnance modifiant la NLC et le Code bruxellois de procédure fiscale et projet d'arrêté d'exécution – Avis de Brulocalis.
- Courrier du 30 octobre adressé à la Ministre des Affaires étrangères, Hadja LAHBIB, concernant le budget du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe pour les années 2024-2025.
- Courriel du 19 décembre adressé aux Echevins en charge des finances et des Receveur communaux concernant l'arrêt de la Cour Constitutionnelle 65/2023 du 13 avril 2023.

## LISTE DES REPRÉSENTATIONS DE BRULOCALIS AUPRÈS DE DIVERSES INSTANCES

Brulocalis représente les pouvoirs locaux bruxellois en de multiples instances, de niveau régional, communautaire, fédéral ou international. Cette représentation est assurée par des mandataires communaux, le plus souvent membres du Conseil d'administration, par la Direction de Brulocalis, ou encore par les membres de son Service d'études (SET), ou du Service Ville Durable ou

encore de la Fédération des CPAS Bruxellois lorsque la technicité des travaux l'exige.



Au 31 décembre, la situation se présentait comme suit:

## Au niveau régional ou bicommunautaire

- Ecole régionale Administration publique (ERAP) – Conseil d'administration (Fédération des CPAS)
- Commission Régionale de la Mobilité
- Conseil de l'Environnement
- Conseil consultatif du Logement
- Comité de pilotage de l'Agence Bruxelloise de la Simplification administrative «easy.brussels»
- Comité C: Groupe technique «Réforme de la Charte sociale», Comité de négociation syndicale, Comité des Services publics locaux
- Conseil Bruxellois du bien-être animal
- Iriscare - Comité général de gestion; Conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes
- Conseil consultatif de l'Entrepreneuriat social

## Au niveau communautaire

- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces: Conseil d'administration
- Onderwijssecretariaat van de Steden en Gemeenten van de Vlaamse Gemeenschap: RvB, Overlegcomité
- Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale
- Fédération Wallonie-Bruxelles – Office nationale de la Naissance et de l'Enfance: Commission d'Avis sur les Centres de Vacances, Commission d'agrément Accueil Temps libre
- Conseil Wallonie-Bruxelles – Conseil supérieur des sports
- Conseil consultatif de la Santé et de l'Aide aux Personnes de la Commission communautaire commune

## Au niveau fédéral

- Union des Villes et Communes belges: Assemblée générale, Conseil d'Administration, Conseil de direction, Comité fédéral des CPAS
- SFP: Comité de gestion - Comités techniques «Pensions», «Service social collectif», «Pilier 2» - Comité «Fonds Social Maribel»
- Conseil d'administration SPF Intérieur: Conseil Consultatif des Bourgmestres
- SPF Finances: Conseil supérieur des Finances

- SPF Economie: Conseil supérieur de la Statistique
- SPF Mobilité et Transports: Commission fédérale pour la Sécurité routière
- Registre National: Comité des utilisateurs
- DGD: Coopération internationale - Comité d'accompagnement CIC
- SPF Santé publique: Groupe de travail «Politique de prévention de l'infection en MR/ MRS»
- INAMI: Comité de l'assurance soins de santé, Comité du service de contrôle médical
- SPF Santé publique: Conseil national des établissements hospitaliers
- Agence pour la Simplification administrative (ASA): modernisation et informatisation de l'état civil
- SPF Concertation sociale: Commission consultative fédérale de l'Aide sociale
- SPP Intégration sociale: concertation CPAS
- Plateforme belge de la lutte contre la pauvreté
- Fedasil: concertation nationale opérationnelle (CNO)
- Banque carrefour de la Sécurité sociale: Comité d'accompagnement
- Comité consultatif pour les voyageurs ferroviaires

## Au niveau international

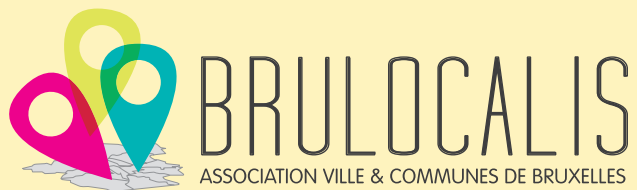
- Conseil de l'Europe: Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux - Chambre des Pouvoirs Locaux - Commission de suivi
- Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE): Comité directeur - Directeurs et Secrétaires généraux, Réseau thématique sur la politique de cohésion - Plateforme «Gouvernements locaux & régionaux en leur qualité d'employeurs & de prestataires de services» - Focus groups «Gouvernements locaux et régionaux en leur qualité d'employeurs», «Coopération internationale et partenariat», «Jumelages», «Marchés publics et Concessions de services» - Commission «Gouvernance et citoyenneté» - Commission permanente «Egalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale», Observatoires de la «Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale» et de l'«Impact de la crise sur les collectivités locales et régionales et décentralisation»
- Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU): Conseil mondial

## JETONS DE PRÉSENCE DES COMMUNES & CPAS

Conformément à la décision du Conseil d'administration du 25 juin 2013, le jeton de présence s'élève à 108,45 € par séance. Ce jeton est soumis à l'indexation sur base de l'indice des prix à la consommation. Il faut également ajouter à ce montant le précompte et la cotisation INASTI. Aucun administrateur ne perçoit d'avantages en nature. En 2023, le jeton de présence s'élève à 125,41 €/brut par séance.

Jetons 2023	Brut	Nbre CA	Nbre Bureaux
BAUWENS Marie-Pierre	0,00	0	0
BEDNARSKI Nora	125,41	1	0
BEOZIERE Christian	0,00	0	0
BERTRAND Jos	1.504,92	1	11
BIERMANN Jonathan	0,00	0	0
BIJNENS Marie	0,00	0	0
BOIKETÉ Philippe	1.254,10	1	9
DE VOS Sophie	125,41	1	0
DE WOLF Vincent	0,00	0	0
DELEUZE Olivier	0,00	1	12
DELVAUX Anne	125,41	1	0
DEVACHT Cindy	125,41	1	0
DHONT Riet	0,00	0	0
DOYEN Hervé	1.379,51	0	11
EVRAUD Danielle	125,41	1	0
FRANCOIS Corinne	0,00	1	13
HADDIOUI Sihame	125,41	1	0
HERMANS Marc	0,00	0	0
JANSSEN Serge	125,41	1	0
JAQUEMYNS Philippe	0,00	1	0
KENSIER Geoffroy	125,41	1	0
LEDAN Perrine	125,41	1	0
LENAERS Patrick	0,00	0	0
LOEWENSTEIN Marc	1.755,74	1	13
MAINGAIN Olivier	0,00	0	0
MAROT Gilles	0,00	0	0
MOHAMMAD AAMIR NAEEM Sunny	125,41	1	0
MOUREAUX Catherine	0,00	0	0
NGUYEN Hang	125,41	1	0
OBEID Stéphane	1.003,28	0	8
OURIAGHLI Mohamed	125,41	1	0
PETRE Lucie	0,00	0	0
RAETS Martine	1.504,92	0	12
RALET Maximilien	0,00	0	0
RAYMENANTS Jos	877,87	1	6
RIGODANZO Vanessa	1.504,92	1	11
SPINETTE Jean	0,00	0	0
VAN DEN BOSCH Esmeralda	0,00	0	0
VAN KERK Michel	0,00	0	0
ZIAN Khalid	125,41	0	1
<b>Totaux</b>	<b>12.415,59</b>	<b>20</b>	<b>107</b>

Note : Certains administrateurs ont demandé pour 2023, à renoncer à leurs jetons de présence, étant soumis à la limitation du plafond de 150% du montant de l'indemnité parlementaire, conformément à l'article 20bis de la nouvelle loi communale, inséré par la loi du 4 mai 1999 limitant le cumul du mandat de bourgmestre et d'échevin avec d'autres fonctions.



## Brulocalis

Rue Royale 168 - 1000 Bruxelles

Tél 02 238 51 40

[welcome@brulocalis.brussels](mailto:welcome@brulocalis.brussels)

[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels)

